



Le journal du stress hydrique des Côtes du Rhône 2022

6 | 04 juil. 2022

Introduction

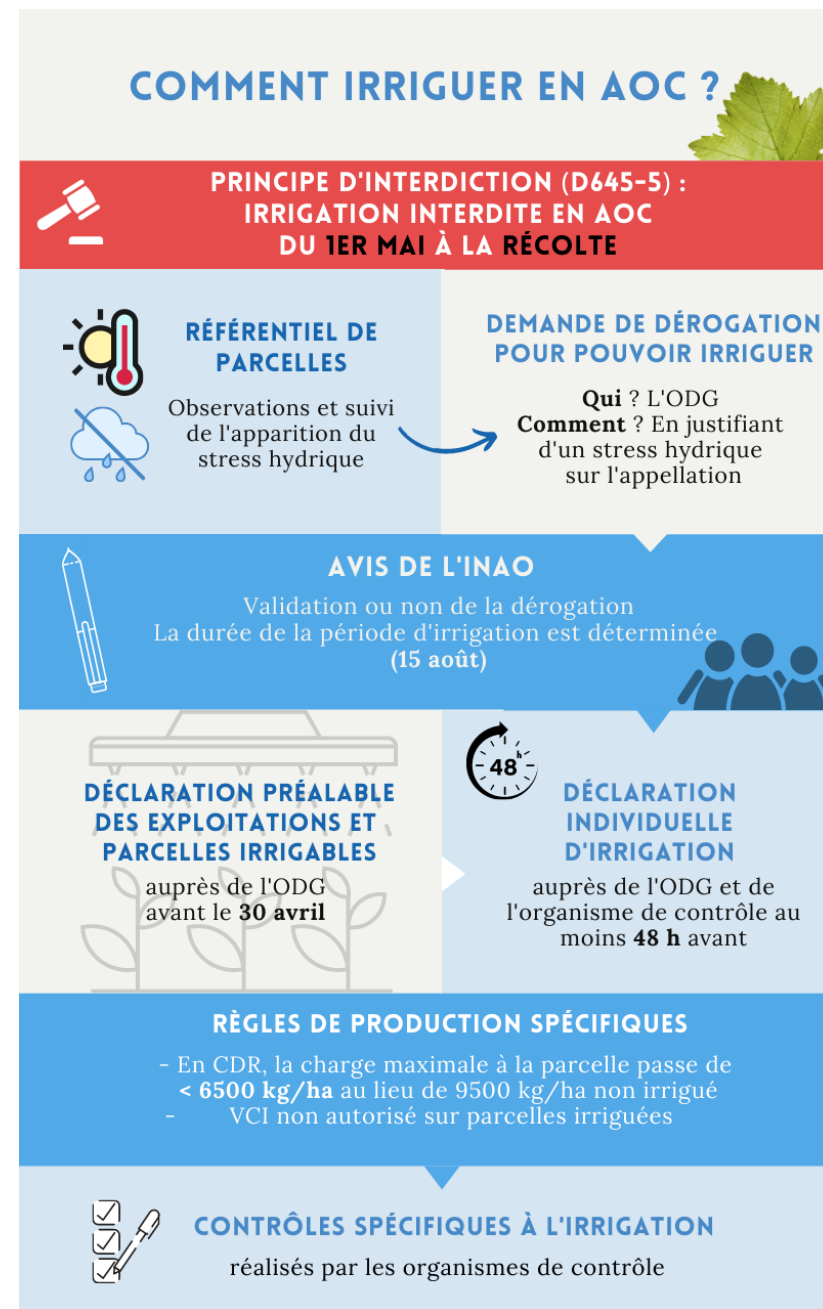
Créé en 2018, un référentiel d'une vingtaine de parcelles sentinelles permet de suivre l'apparition des signes de stress hydrique sur les Côtes du Rhône méridionales ainsi que les crus.

Pour rappel, l'irrigation est interdite en AOC à partir du 1er mai jusqu'à la récolte.

Le suivi des parcelles sentinelles permet la justification technique pour l'obtention d'une dérogation pour les AOC suivies, bien qu'aujourd'hui moins de 20 % des parcelles en CDR soient irrigables. Ce n'est qu'après la validation de l'INAO que l'irrigation peut être déclenchée par les vignerons. Des règles de productions spécifiques - notamment concernant les rendements - s'appliquent sur les parcelles irriguées (voir ci-contre).

Les parcelles sentinelles jouent un rôle d'alerte : situées sur des sols légèrement plus séchants que la moyenne, elles permettent d'anticiper les premiers signes de stress hydrique important, afin de permettre l'irrigation des vignes avant les défoliations et flétrissements, négatifs pour la qualité des vins. Ce référentiel de parcelles n'a pas pour objectif le pilotage de l'irrigation, pour lequel un suivi parcellaire plus précis est recommandé.

L'irrigation est autorisée en Côtes du Rhône depuis le 3 juin 2022.

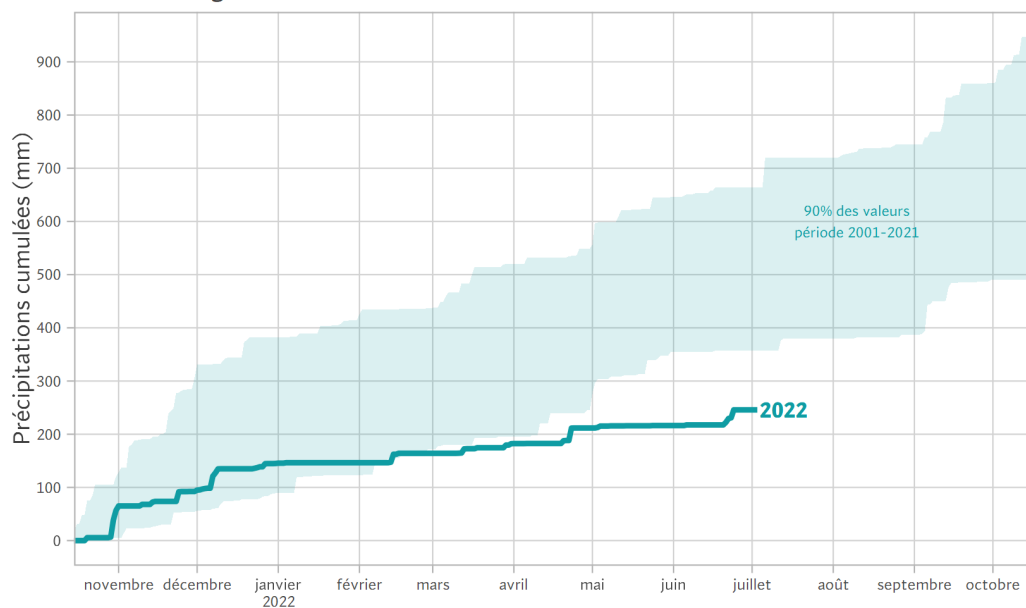


Comparaison avec les millésimes précédents

Le déficit pluviométrique est record : si l'on considère la somme des précipitations tombées entre la fin de l'année viticole précédente (estimée autour du 15 octobre 2021) jusqu'à début juillet, sur la région il est tombé environ 250mm de pluie contre entre 350 et 650mm sur les 20 dernières années. Ci-dessous, exemple du cumul des pluies observé à Orange, comparé à ce qui a été observé ces 20 dernières années.

Cumul de pluie saisonnier

Pluie cumulée à partir du 15 octobre de l'année précédente - état au 04/07/2022
Station d'Orange-Caritat

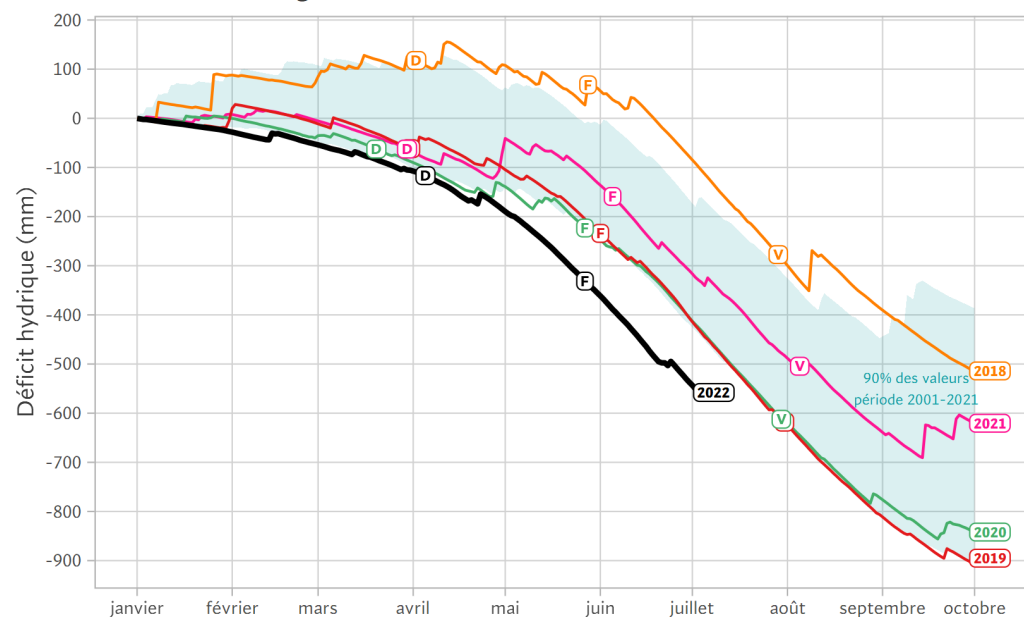


Données infoclimat

Le déficit hydrique se creuse... Le déficit hydrique est la différence entre la quantité d'eau reçue et la quantité d'eau transpirée par la végétation. Aujourd'hui, début juillet, ce déficit est équivalent à celui que l'on observait fin juillet 2019 et 2020 (ces deux années étaient déjà très sèches). En comparaison des vingt dernières années, 2022 serait donc déjà une année record, avec un déficit hydrique sévère et précoce. Les pluies de la semaine dernière ont permis un répit de quelques jours.

Déficit hydrique en 2022

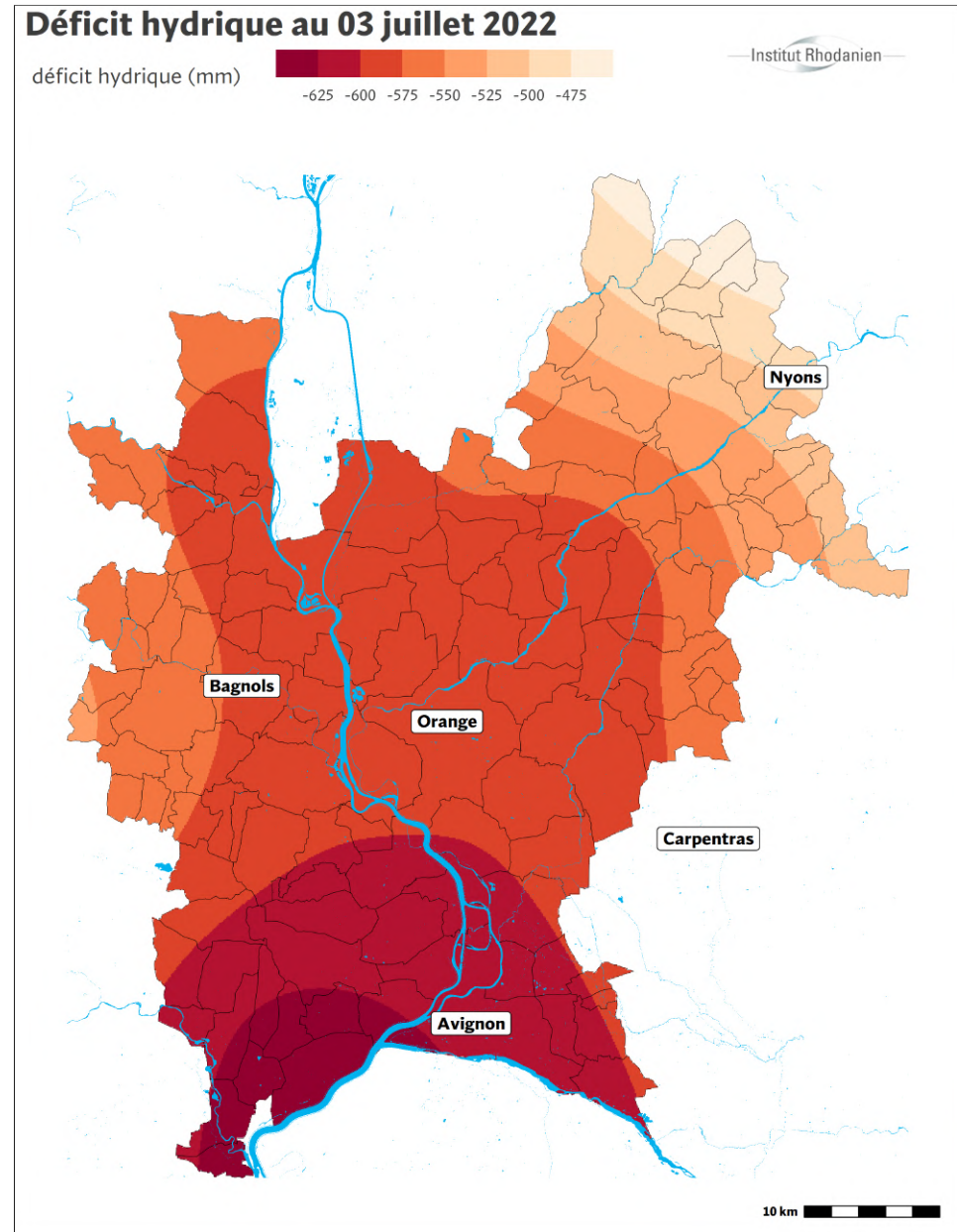
Station météo d'Orange-Caritat



D : débourrement - F : floraison - V : véraison

Carte de déficit hydrique des Côtes du Rhône méridionales

Le sud du Gard rhodanien, le sud du Vaucluse ainsi que la plaine du Comtat sont déjà touchés par un déficit hydrique sévère. Grâce à des températures plus fraîches et des pluies souvent plus abondantes, les reliefs de part et d'autre du Rhône affichent eux un déficit hydrique moins sévère mais toutefois fortement négatif.



Bilan au 04 juil.

Sur nos parcelles sentinelles la majorité des apex sont en ralentissement de croissance prononcé et la proportion d'apex arrêtés est en nette progression. Les premières feuilles à la base des rameaux sont tombées, réduisant la surface foliaire qui permettra de faire mûrir le raisin. Le stade fermeture de la grappe est atteint. Sur les parcelles les plus stressées, on constate que les baies ont une taille inférieure à la normale.

Grêle du 24 juin

Les communes viticoles du Gard entre Tave et Cèze (Laudun, Lirac, Tavel, Saint-Victor...) ainsi que le plateau de Vinsobres, le secteur de Suze-la-Rousse et Beaumes-de-Venise ont été grêlés à des intensités variables. Les dégâts sont importants aux épices.

Les prévisions météorologiques à 10 jours n'annoncent pas de pluie, et du mistral toute la semaine.



Un réseau de parcelles sentinelles

Dès la floraison, les parcelles sentinelles sont suivies toutes les semaines.

La croissance végétative ainsi que l'installation du stress hydrique sont observées notamment grâce à la méthode des apex. Les données et prévisions météorologiques associées à la parcelle permettent de simuler l'état et l'évolution de la réserve en eau du sol ou bilan hydrique. Tous ces éléments donnent un ordre d'idée de la contrainte hydrique dans le présent, mais également son évolution à court terme.

Pour accéder à la parcelle de votre choix, il vous suffit de cliquer ci-dessous :

[Beaumes-de-Venise](#)

[Cairanne](#)

[Domazan](#)

[Gigondas](#)

[Jonquières](#)

[Laudun](#)

[Lirac](#)

[Orange](#)

[Piolenc](#)

[Rasteau](#)

[Roquemaure](#)

[Saint-Marcel-d'Ardèche](#)

[Saint-Hilaire-d'Ozilhan](#)

[Saint-Pantaléon-les-Vignes](#)

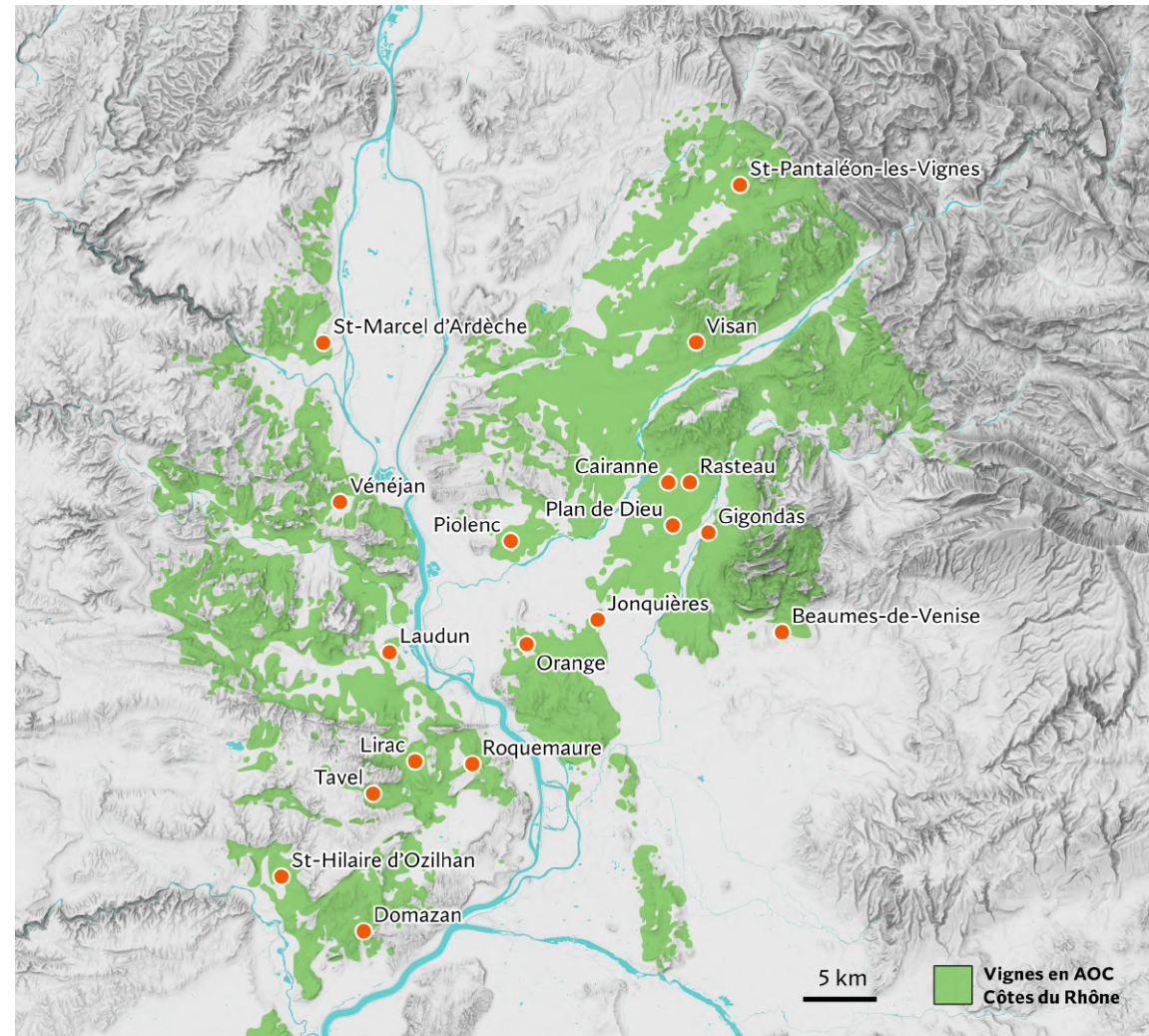
[Tavel](#)

[Vénéjan](#)

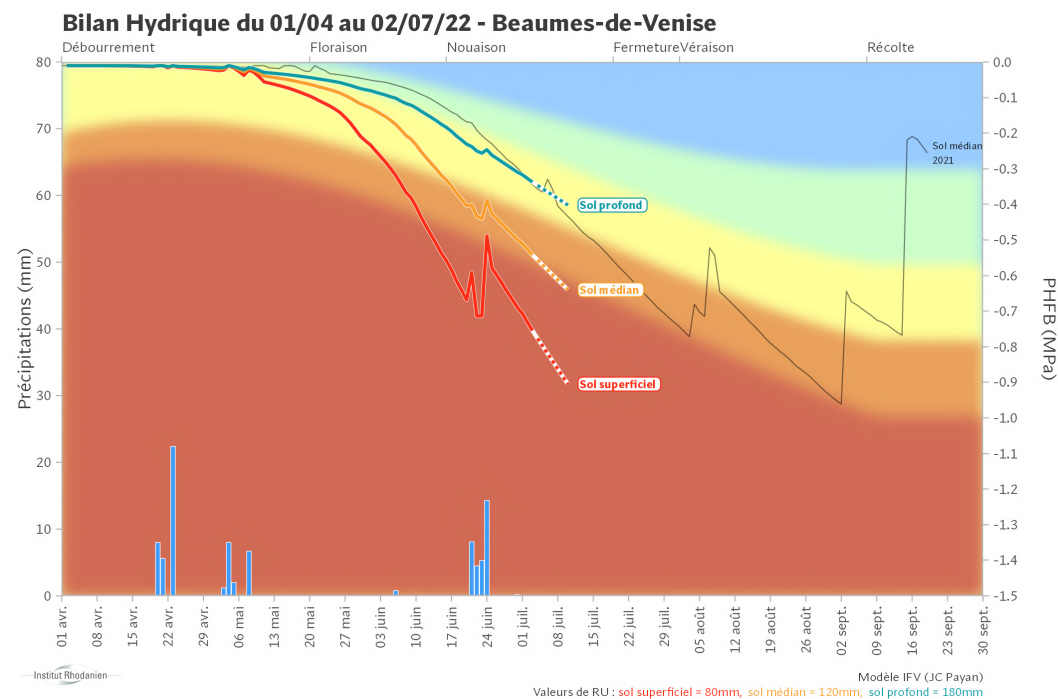
[Violes - Plan de Dieu](#)

[Visan](#)

Pour en savoir plus sur la [méthode des apex](#) et la lecture des [bilans hydriques](#) présentés dans ce journal, il vous est désormais possible d'accéder aux fiches tuto sur le site de l'institut rhodanien. Pour cela, il vous suffit de cliquer sur les icônes.



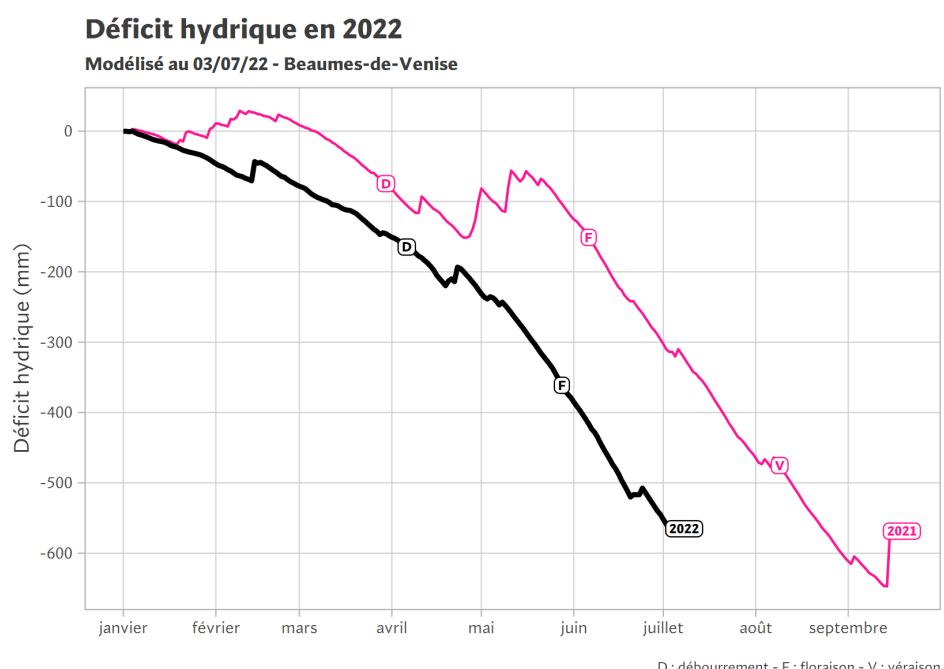
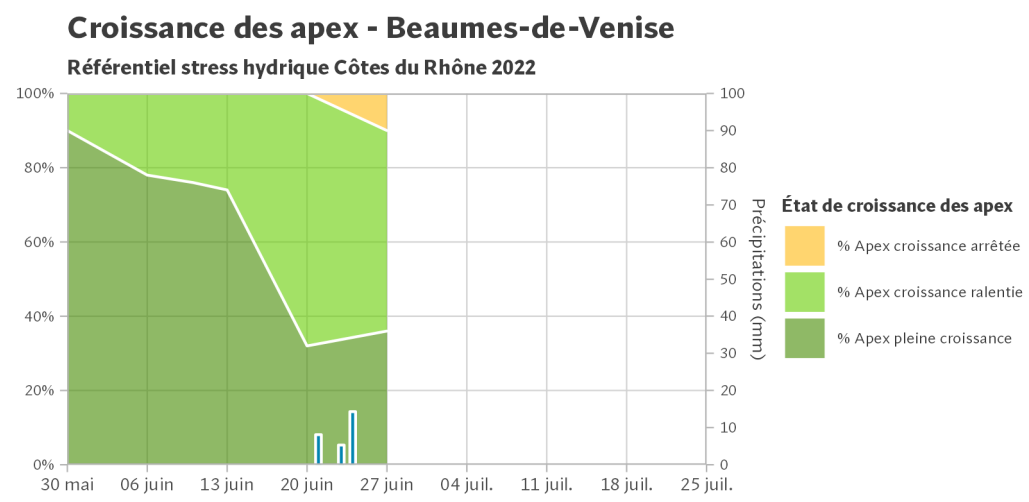
Parcelle de Beaumes-de-Venise



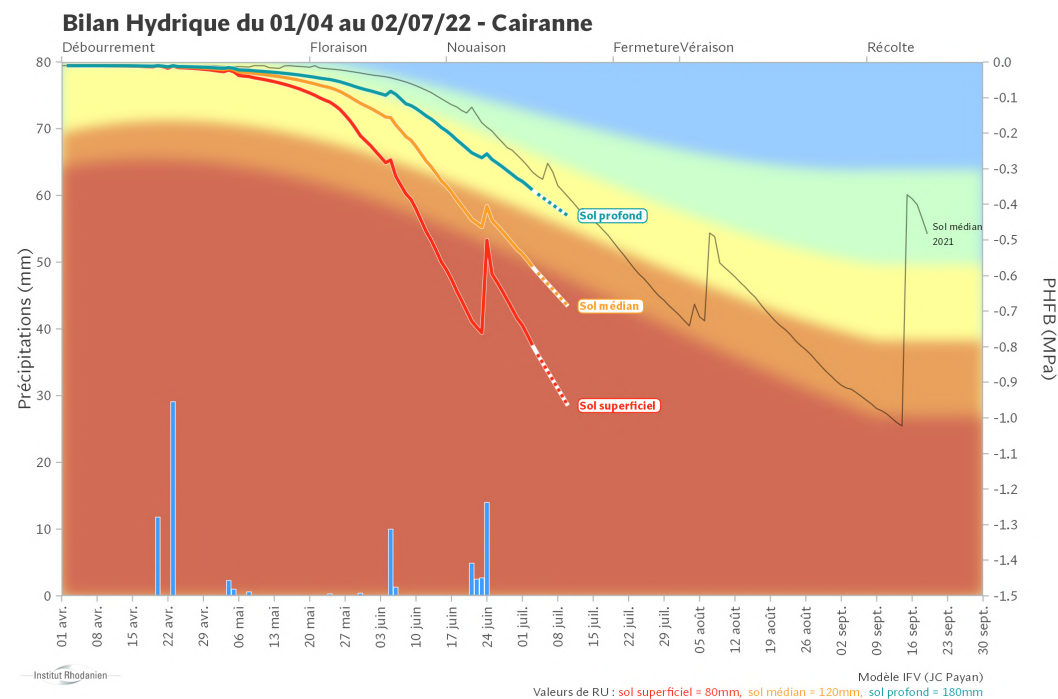
Sur ce secteur les vignes en sol superficiel sont en contrainte forte et les vignes en sol médian devraient passer en contrainte forte d'ici la semaine prochaine.

Les pluies de fin juin ont fait redémarrer légèrement la croissance des apex.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

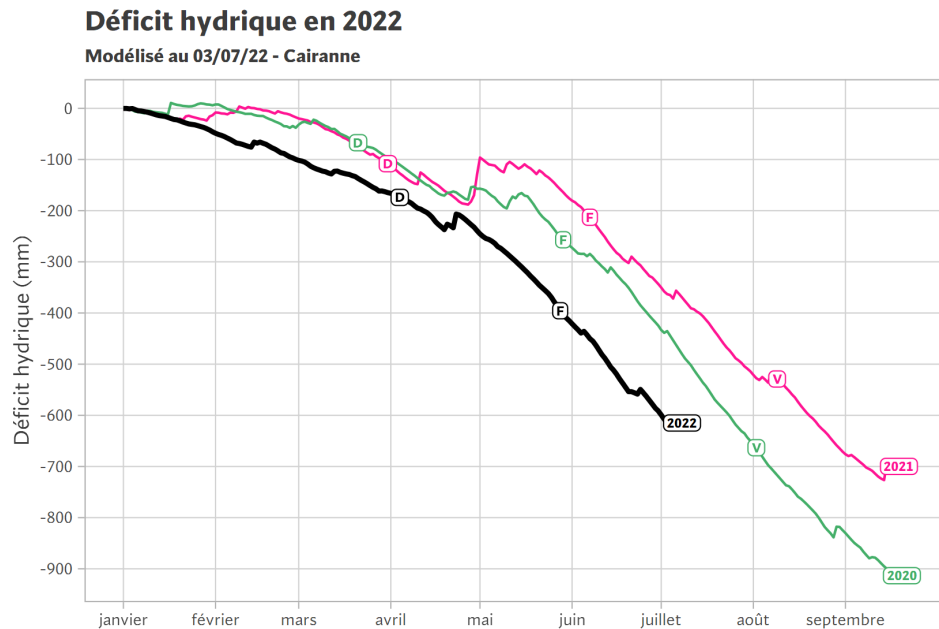


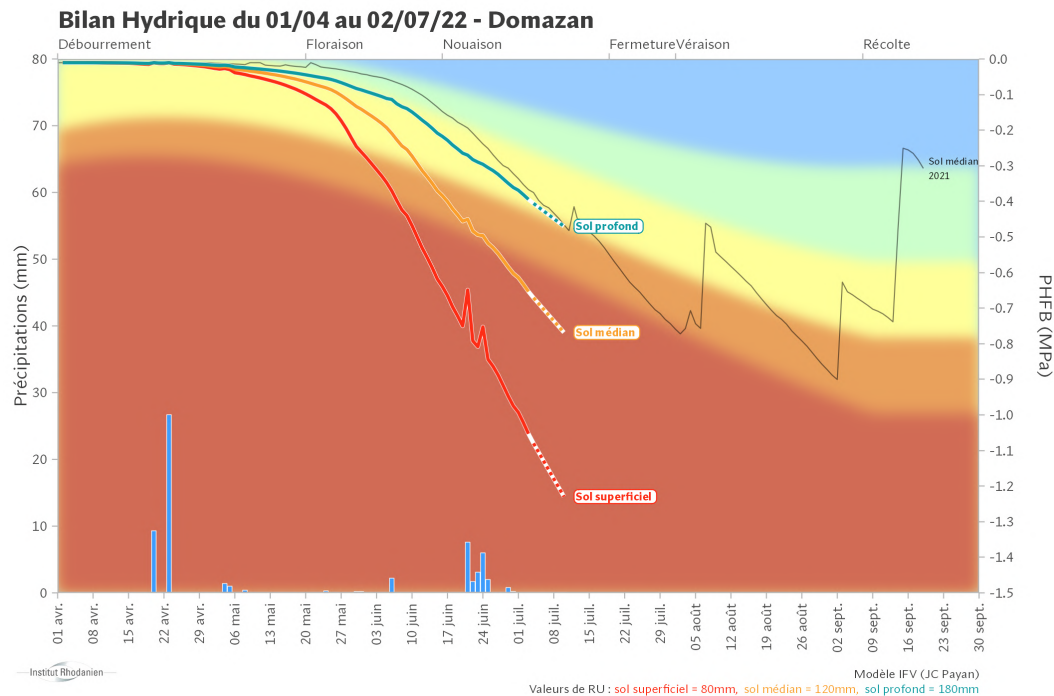
Parcelle de Cairanne



Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

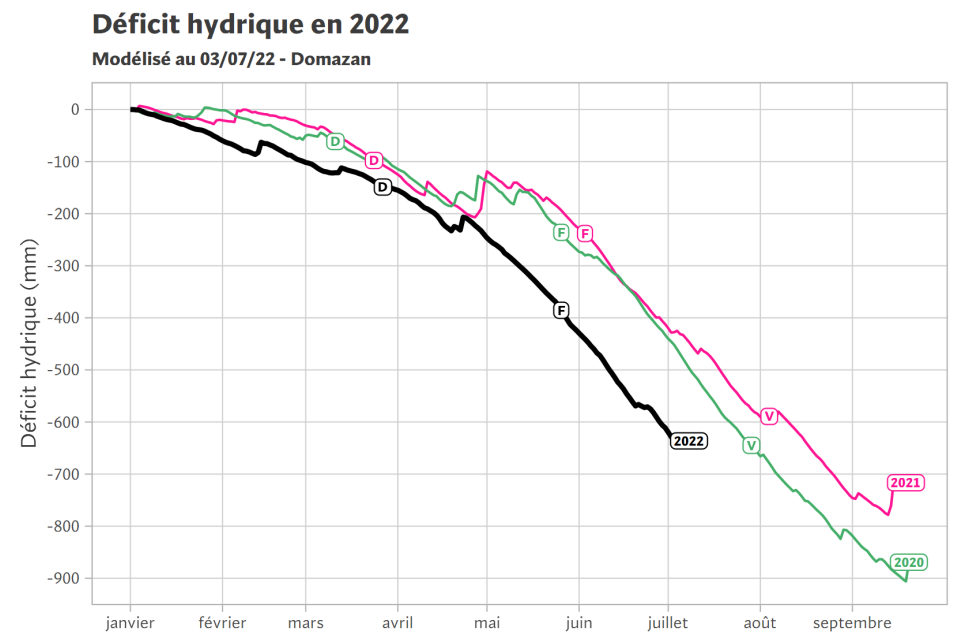
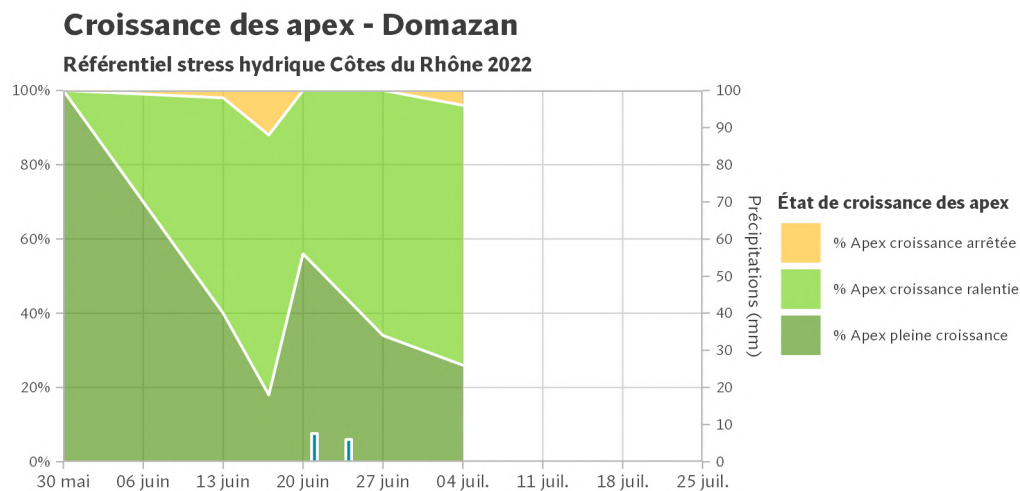




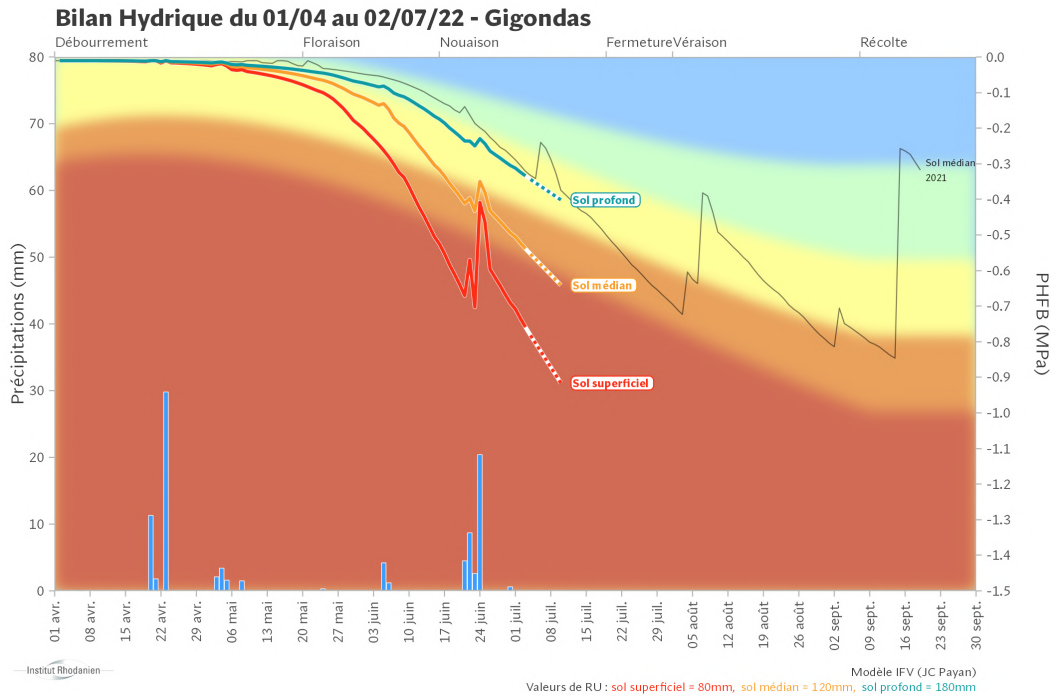
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Sur cette parcelle un rognage a perturbé les notations de la semaine dernière. La proportion d'apex ralentis augmente, il reste moins d'un tiers d'apex en croissance

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



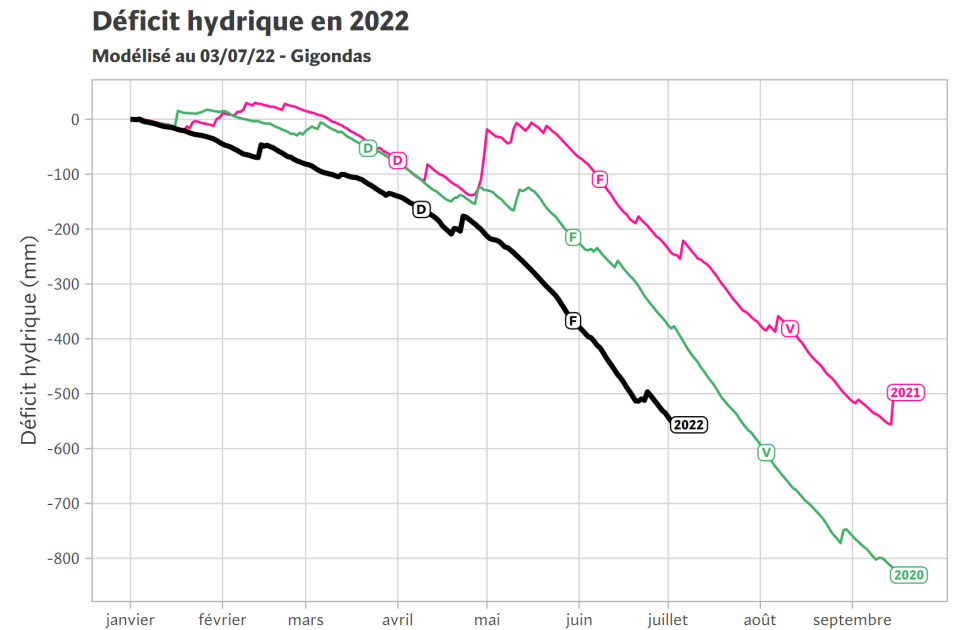
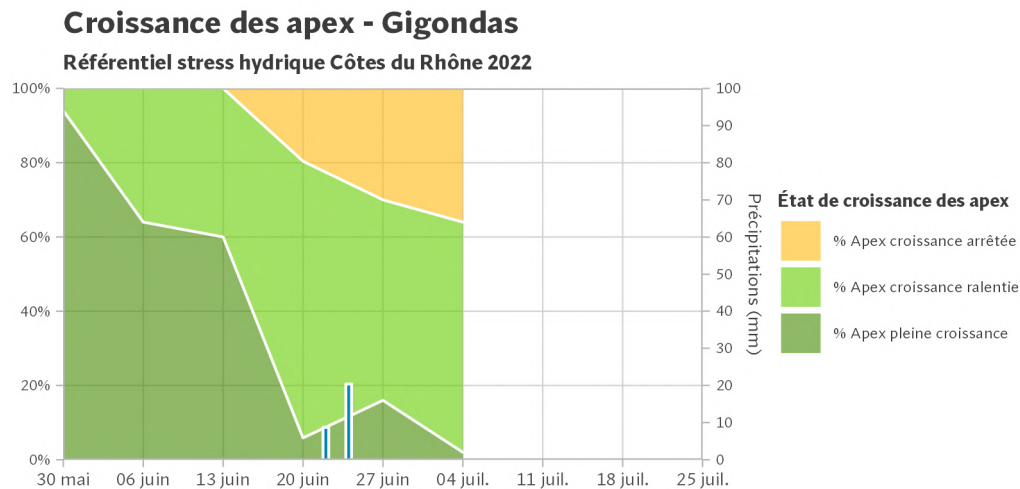
Parcelle de Gigondas



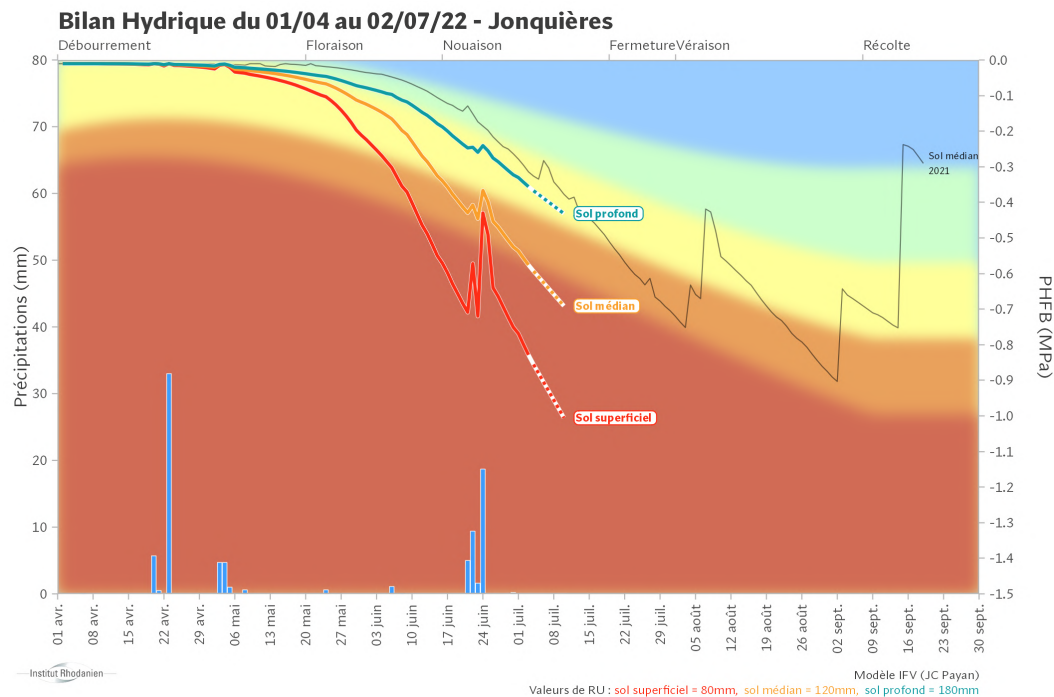
Les vignes en sol superficiel subissent déjà une contrainte forte. Les pluies de fin juin ont laissé quelques jours de répit aux vignes en sol médian, qui devraient cependant passer en contrainte forte dans les jours qui viennent.

Les pluies ont fait redémarrer légèrement la croissance des apex mais le stress s'installe. Cependant la proportion d'apex secs continue d'augmenter.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



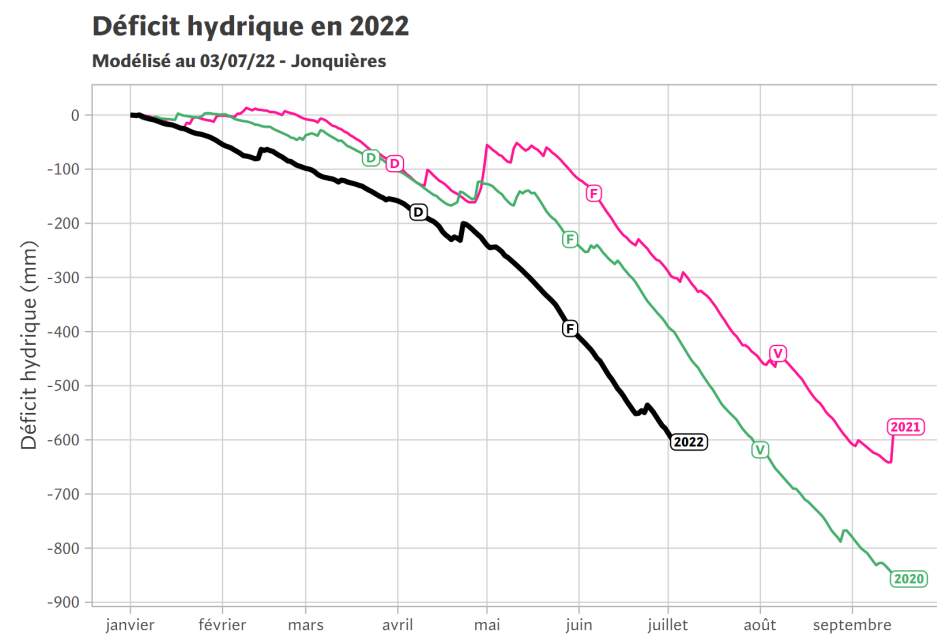
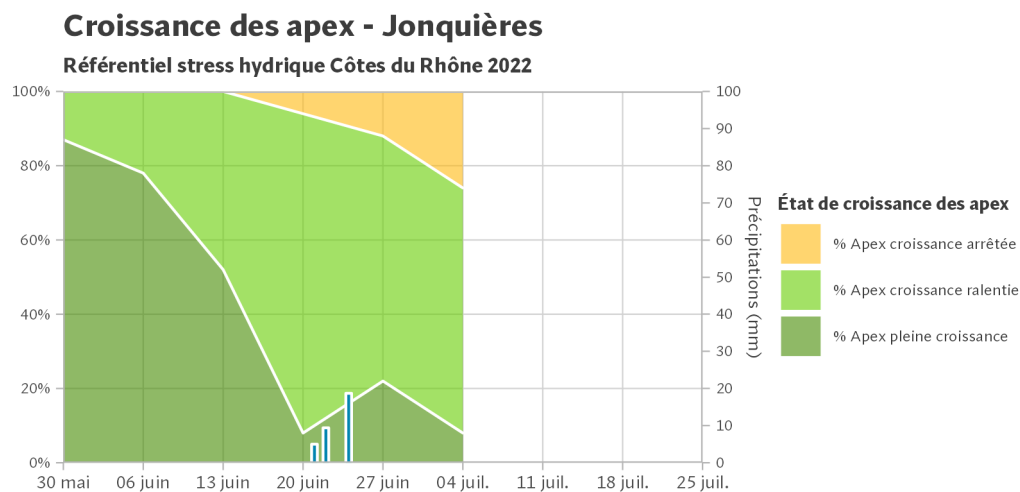
Parcelle de Jonquières



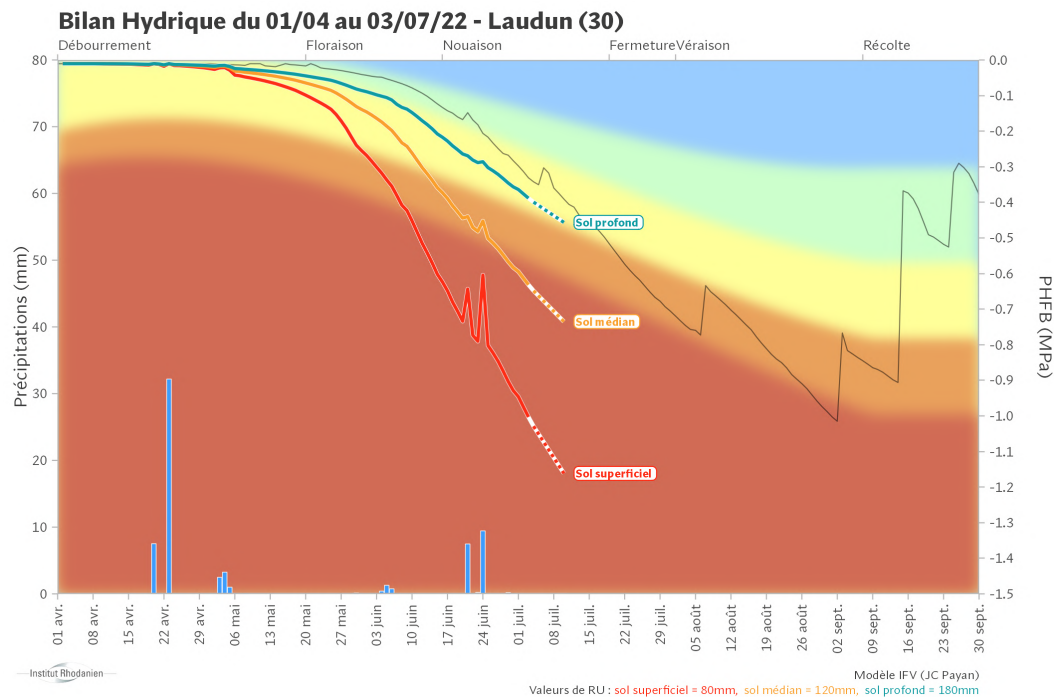
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

La proportion d'apex secs continue d'augmenter et les apex qui avaient recommencé à croître légèrement la semaine dernière, retrouvent le niveau d'avant les pluies.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



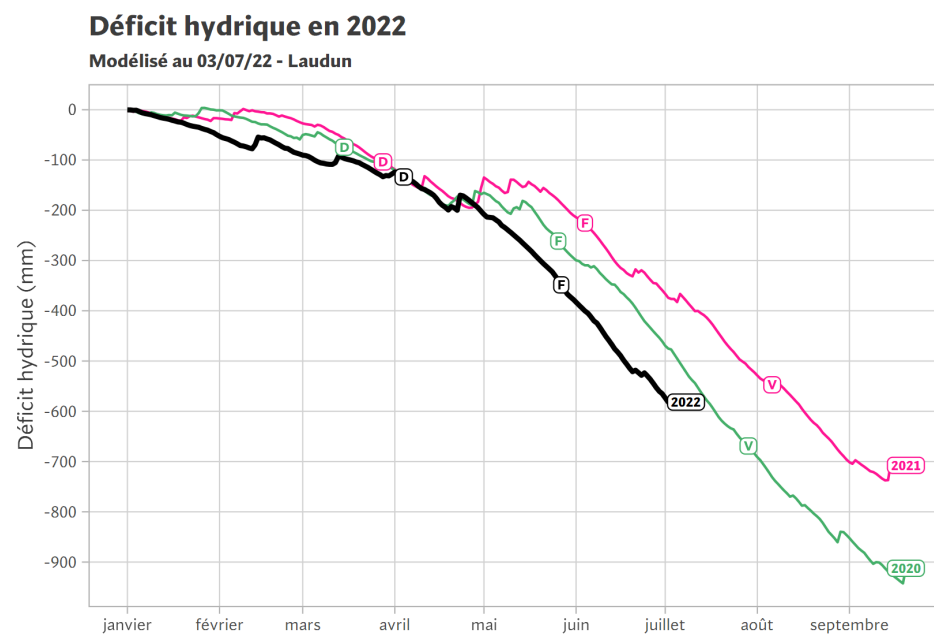
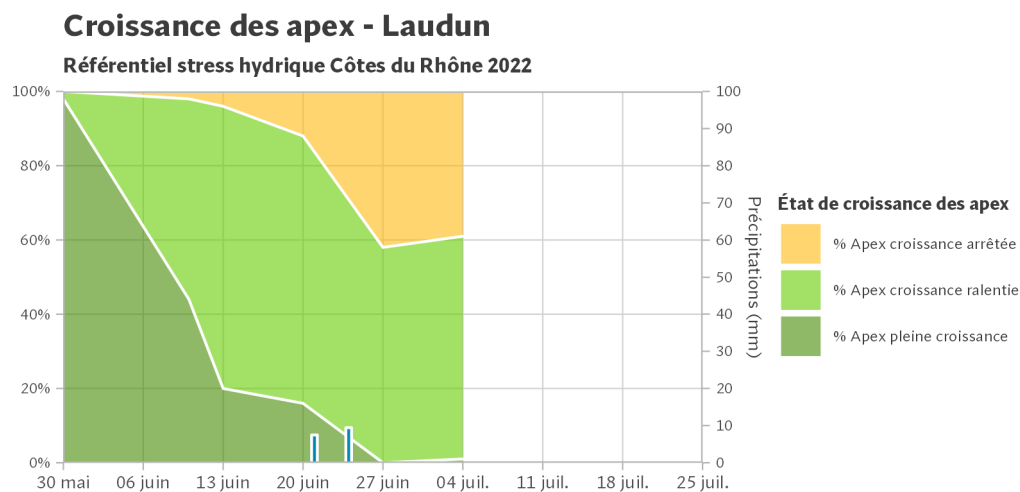
Parcelle de Laudun



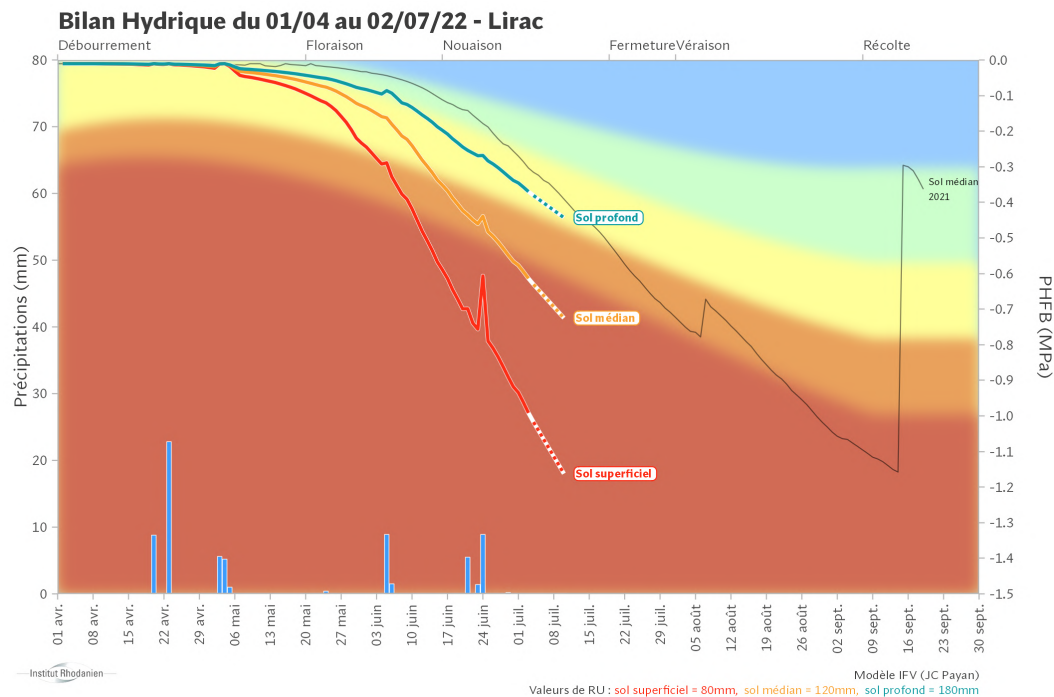
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Cette parcelle est en ralentissement net de croissance, avec une proportion d'apex secs de 40%. On n'observe plus d'apex en croissance, signe que la contrainte est forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



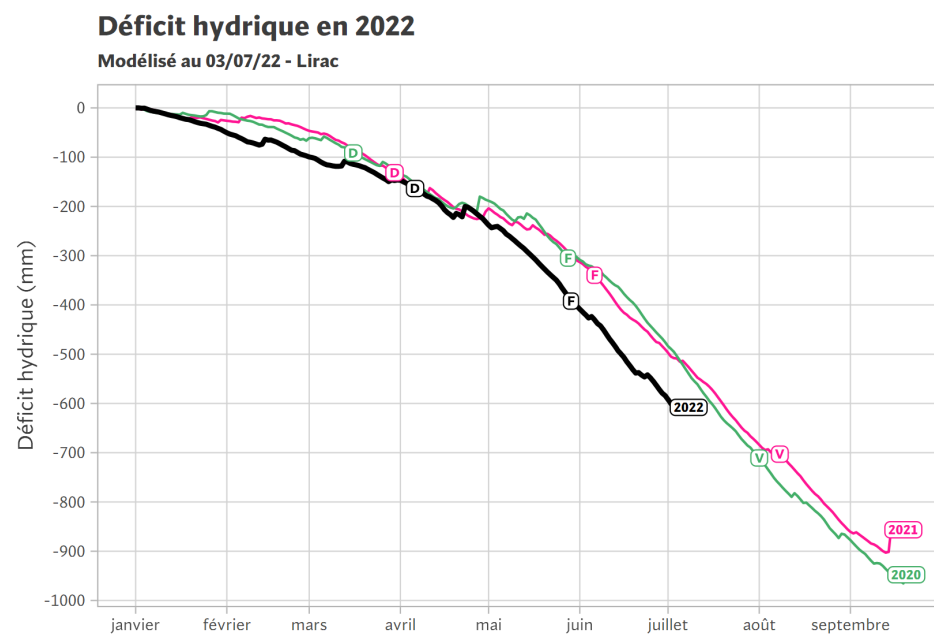
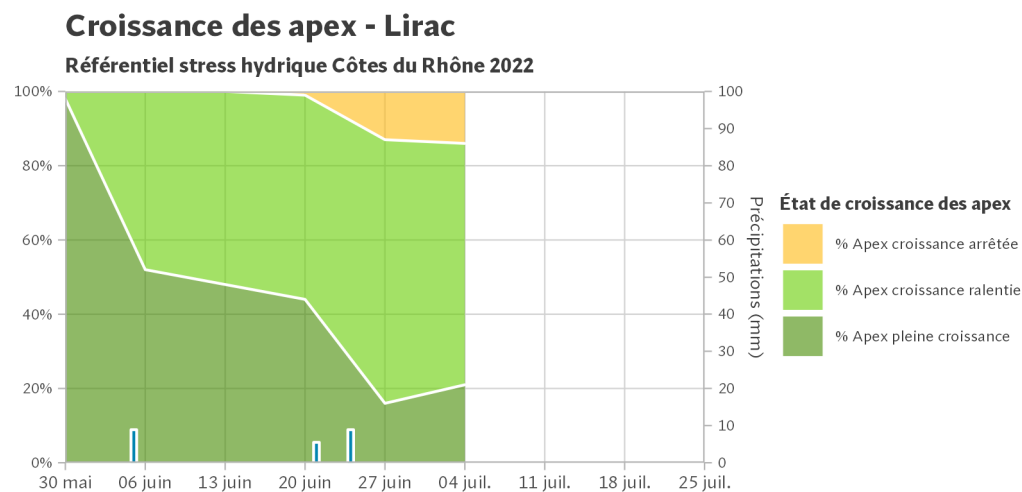
Parcelle de Lirac



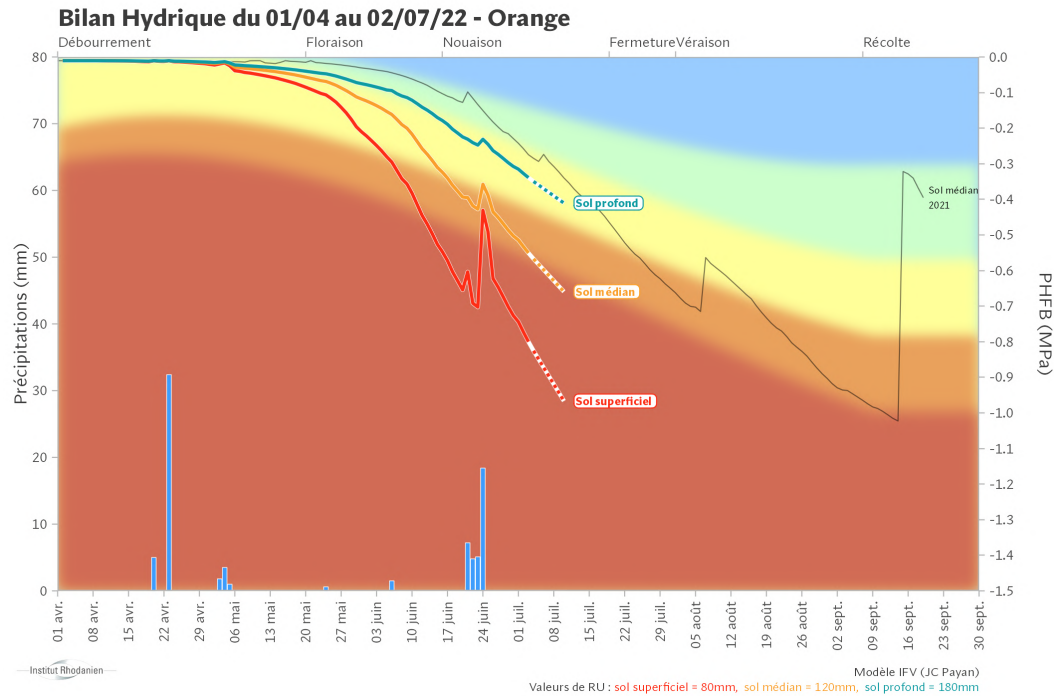
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Il reste moins de 20% d'apex en croissance, la contrainte est modérée pour le moment, bientôt forte. La proportion d'apex en arrêt augmente.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



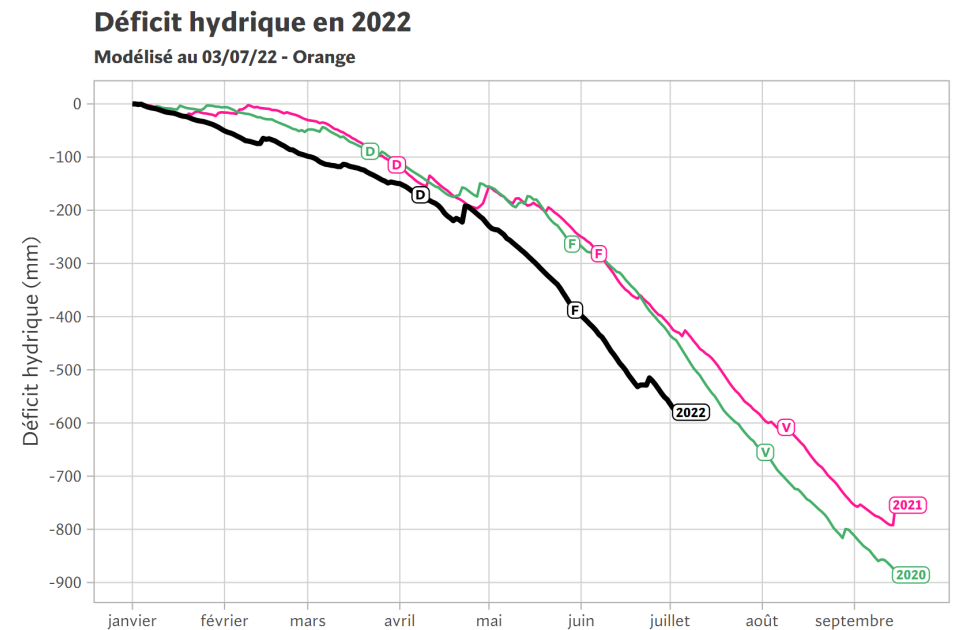
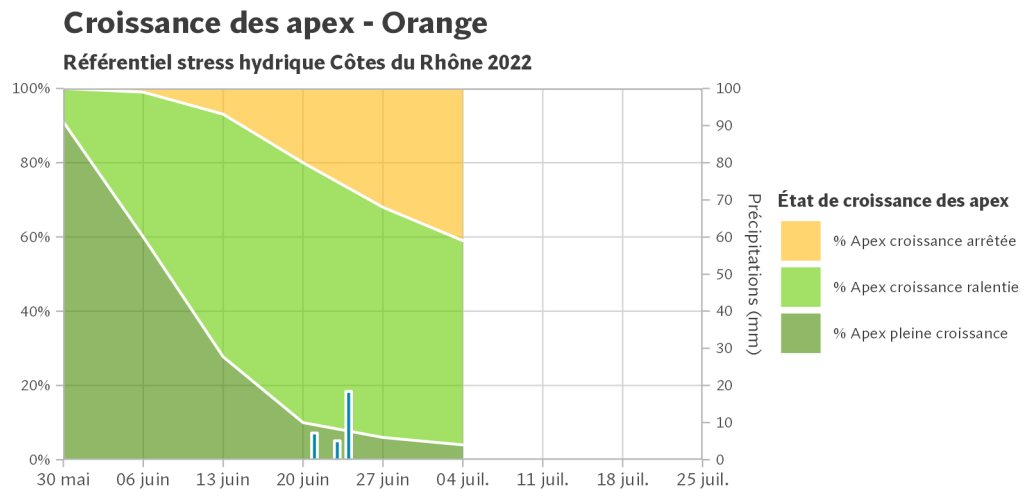
Parcelle d'Orange



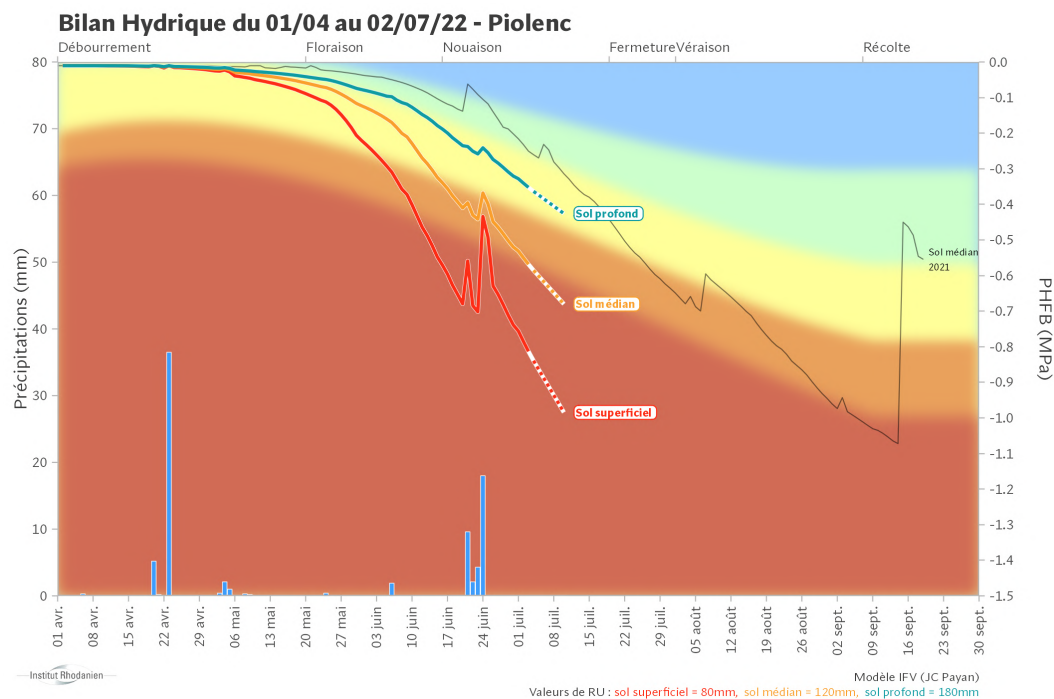
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Il reste moins de 10% d'apex en croissance, la contrainte est modérée voire forte. Plus de 40% des apex sont en arrêt de croissance

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



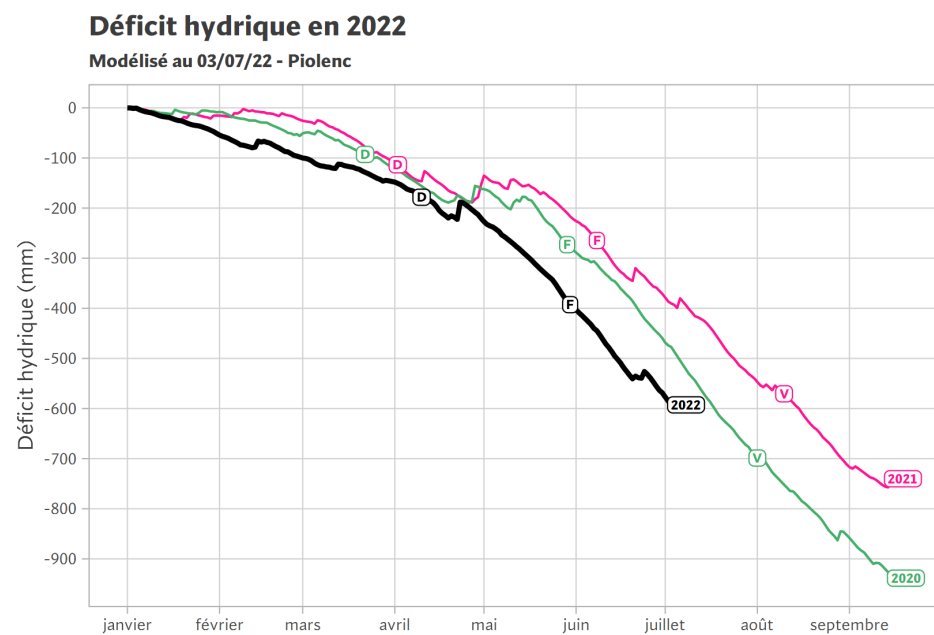
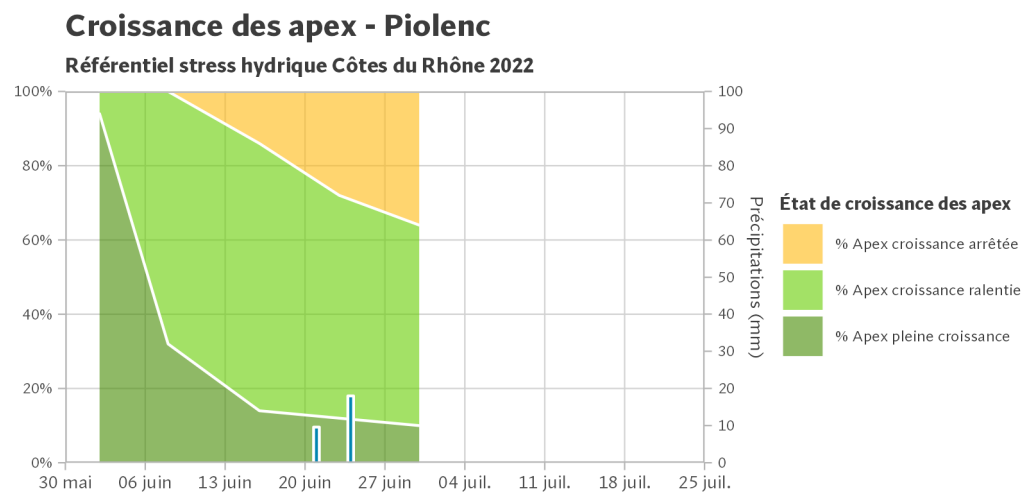
Parcelle de Piolenc



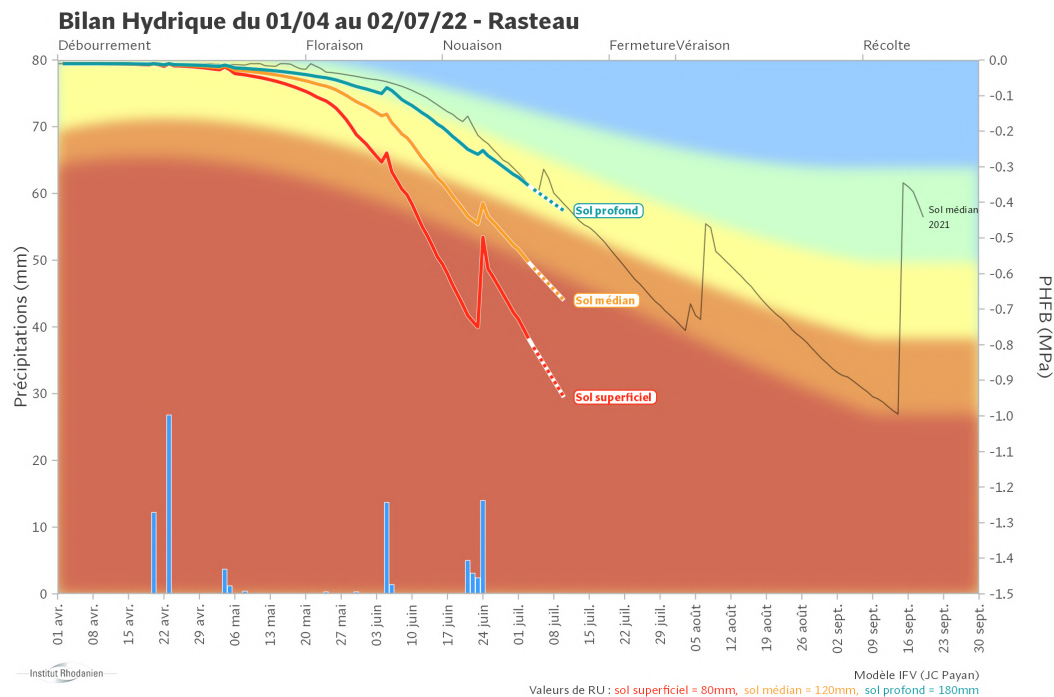
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Il reste moins de 10% d'apex en croissance, la contrainte est modérée pour le moment, bientôt forte. La proportion d'apex en arrêt augmente rapidement.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



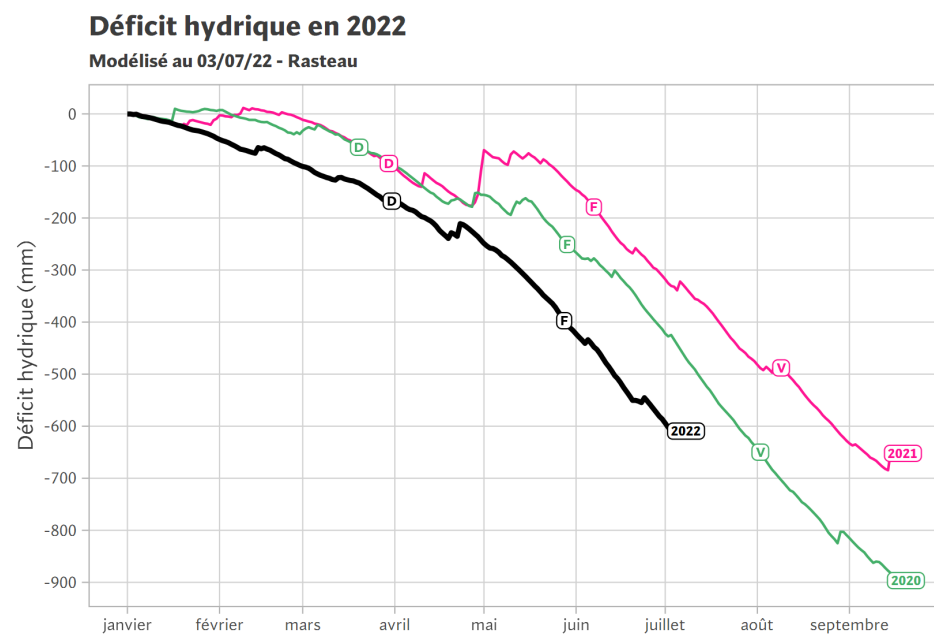
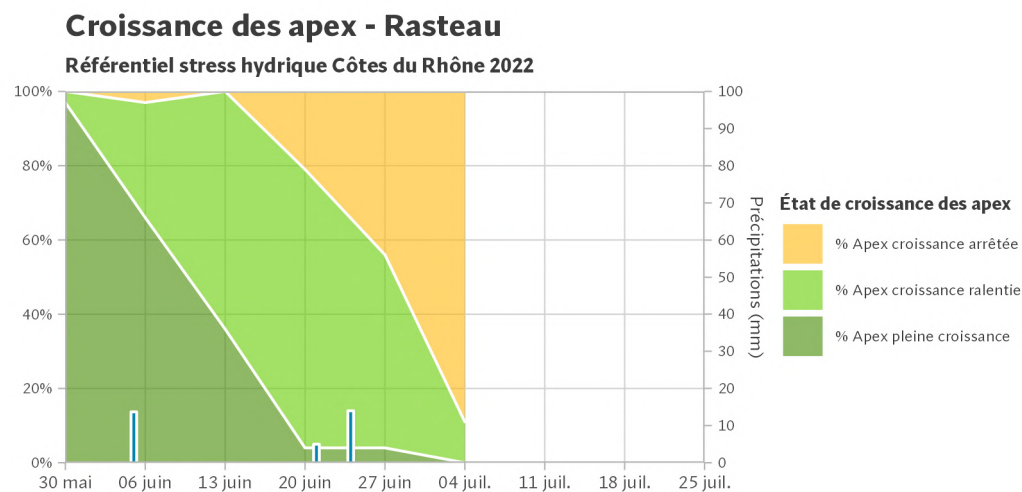
Parcelle de Rasteau



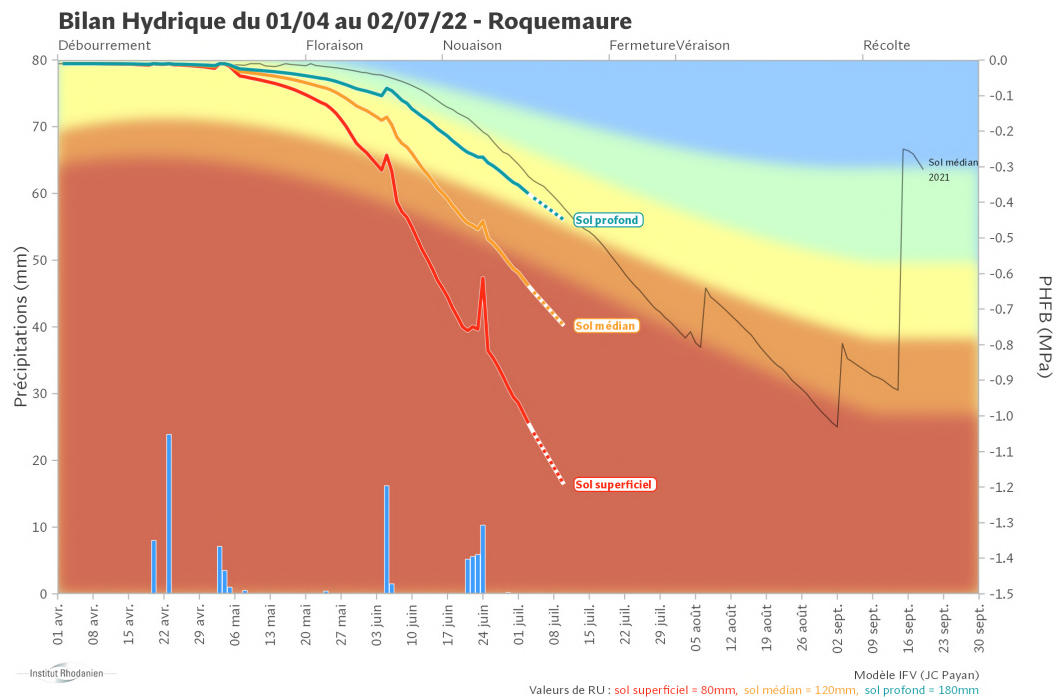
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Il n'y a plus d'apex en croissance et environ 90% des apex sont tombés : la vigne est en contrainte sévère.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



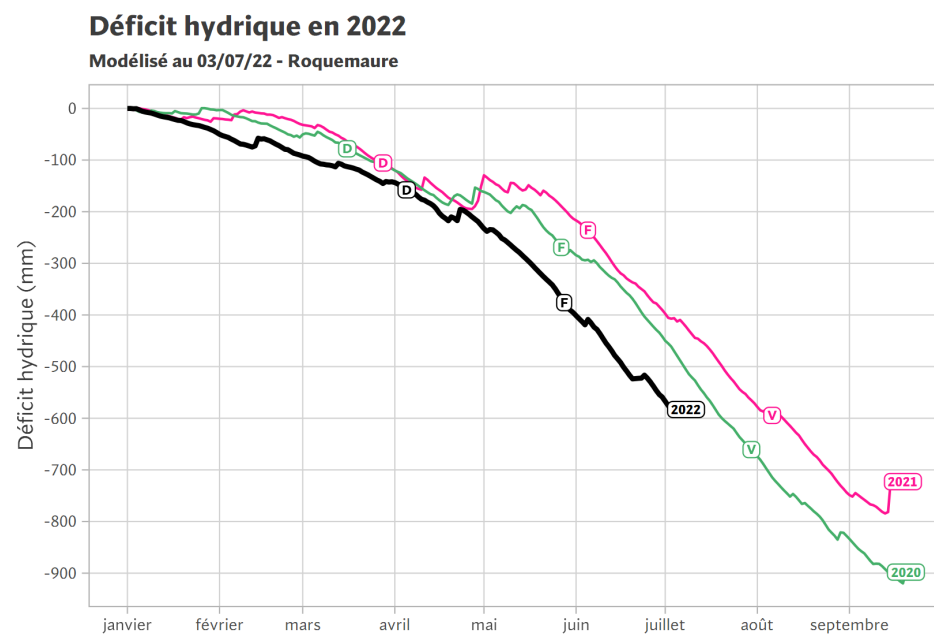
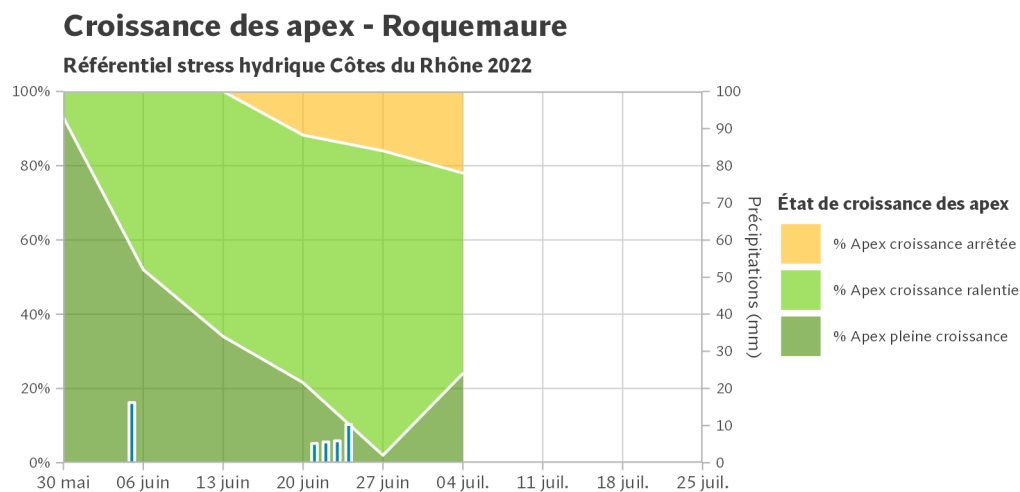
Parcelle de Roquemaure



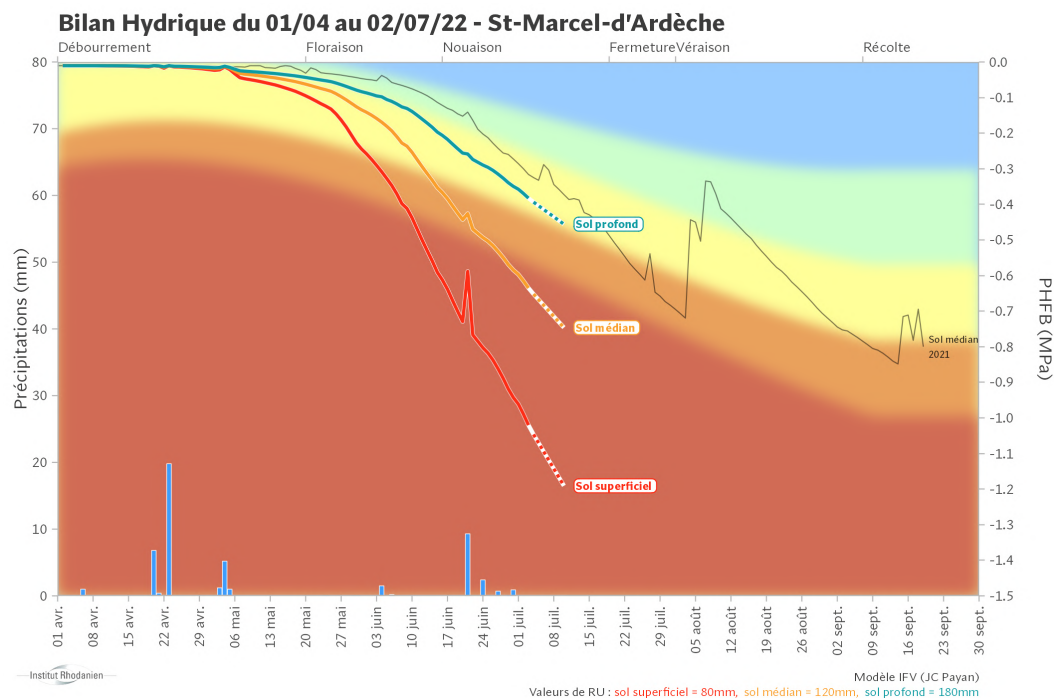
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Les pluies ont fait redémarrer légèrement la croissance de la végétation. La proportion d'apex secs continue cependant d'augmenter.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



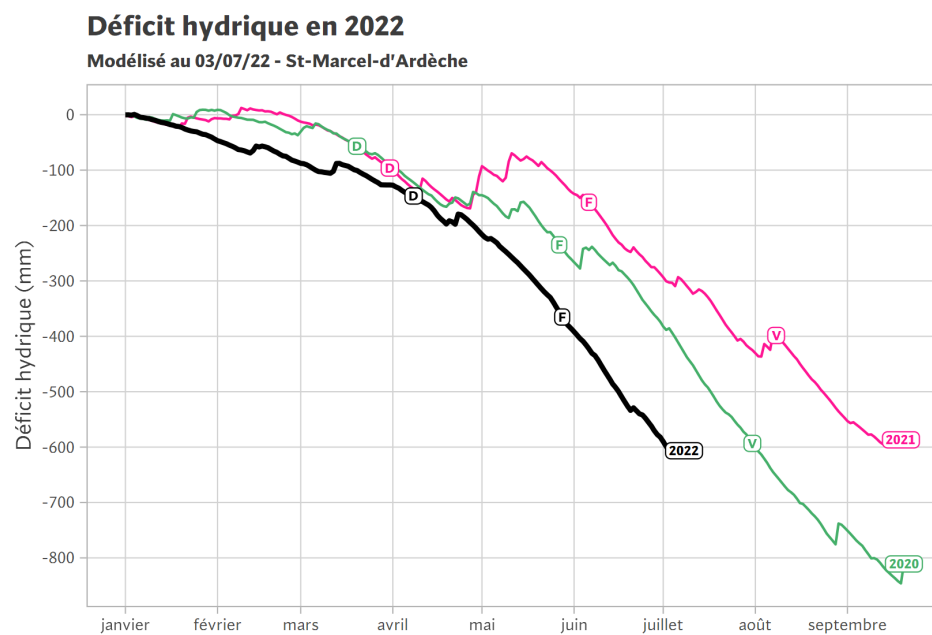
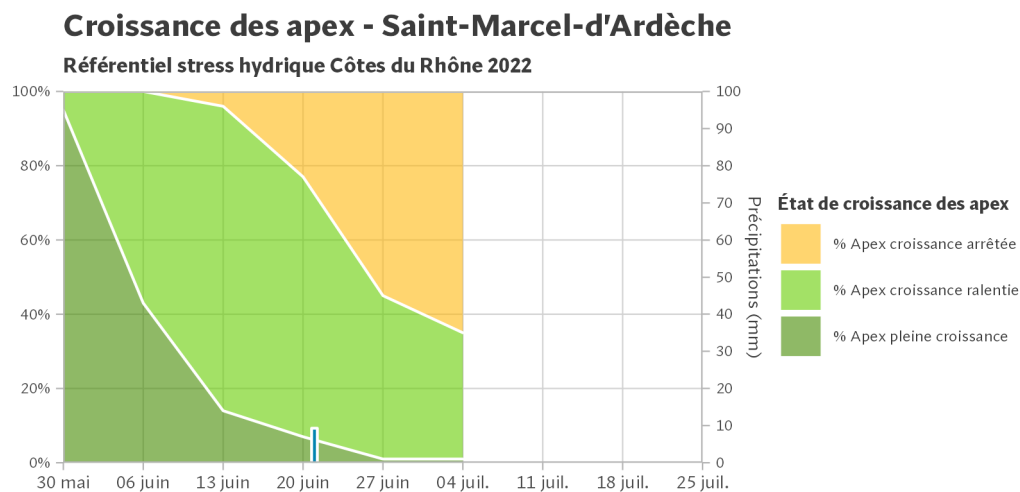
Parcelle de Saint-Marcel-d'Ardèche

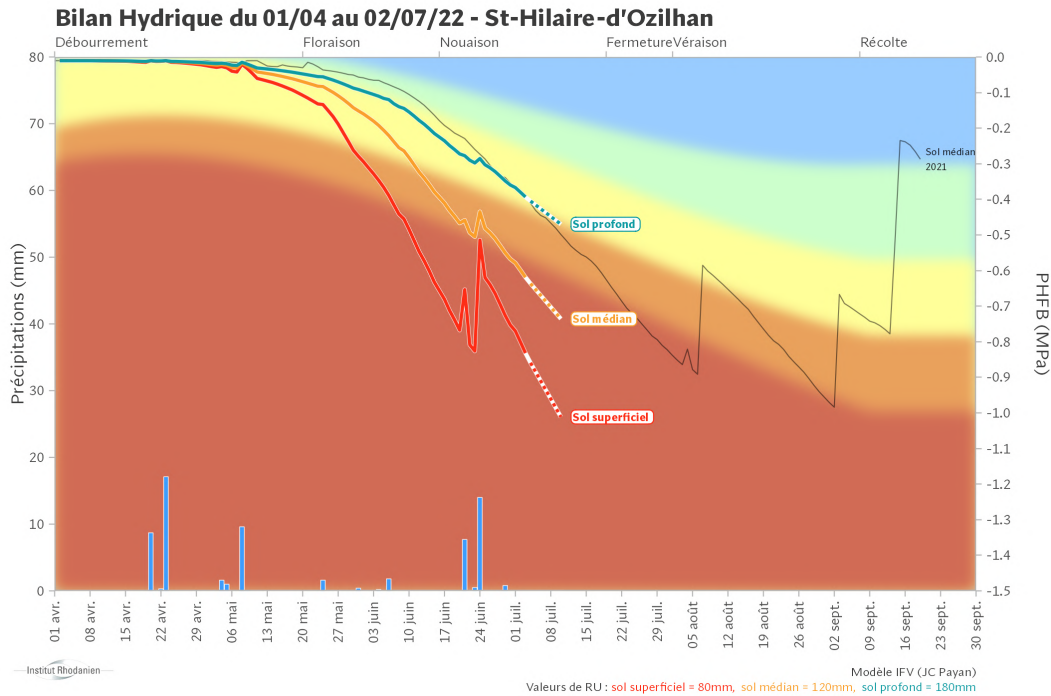


Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Cette parcelle est en arrêt de croissance, avec une proportion d'apex secs supérieure à 60%. On n'observe plus d'apex en croissance, signe que la contrainte est forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.





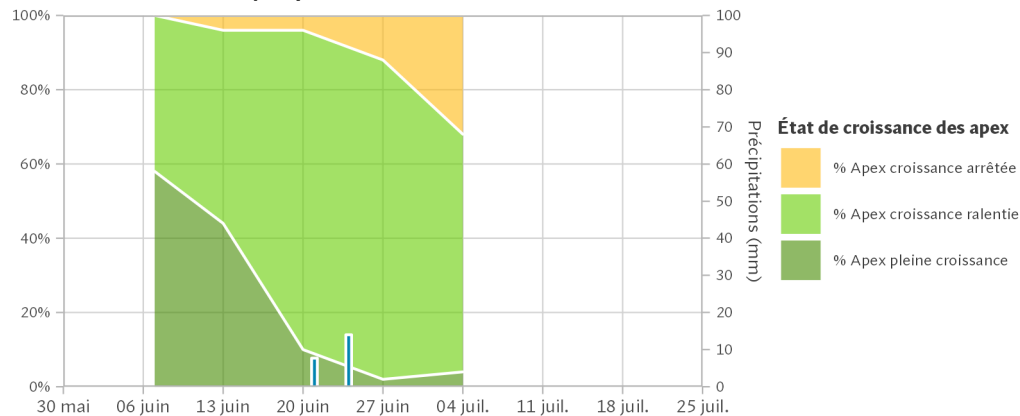
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Il reste moins de 5% d'apex en croissance, la contrainte est forte. La proportion d'apex en arrêt de croissance augmente rapidement

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

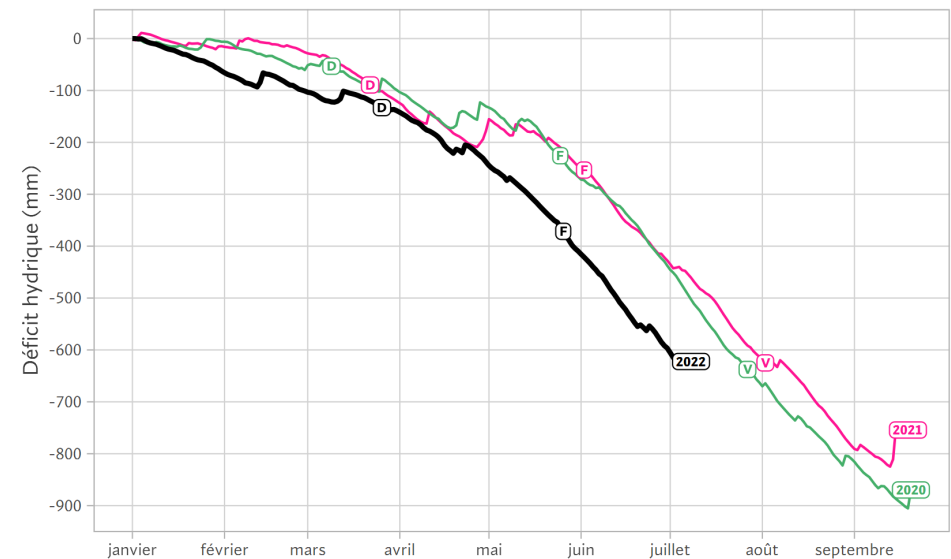
Croissance des apex - Saint-Hilaire-d'Ozilhan

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022

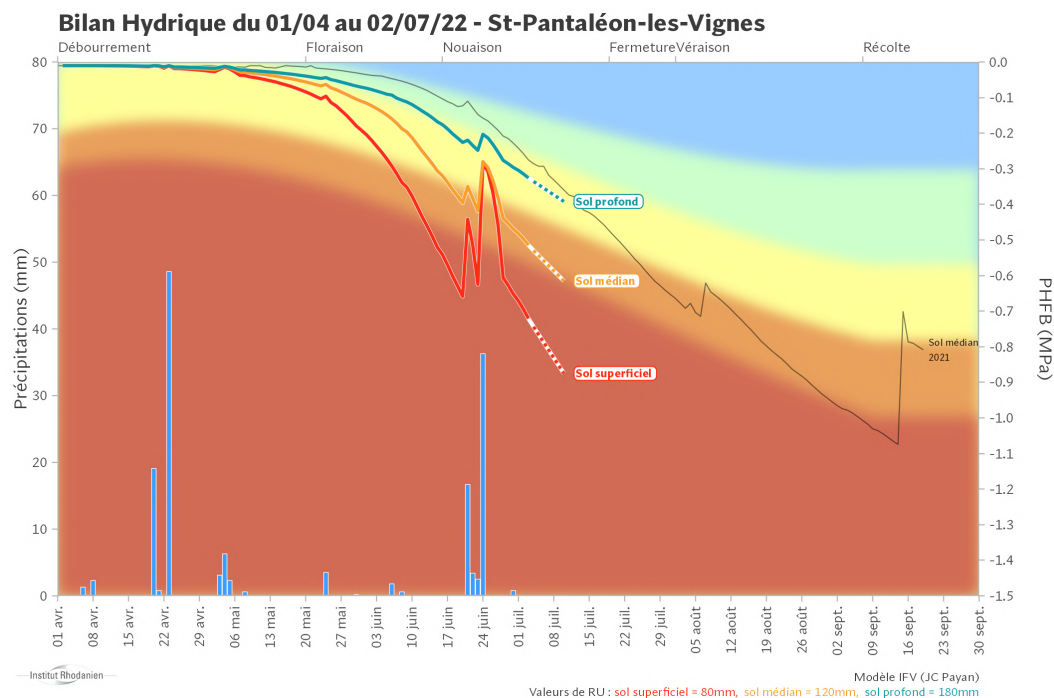


Déficit hydrique en 2022

Modélisé au 03/07/22 - St-Hilaire-d'Ozilhan



Parcelle de Saint-Pantaléon-les-Vignes



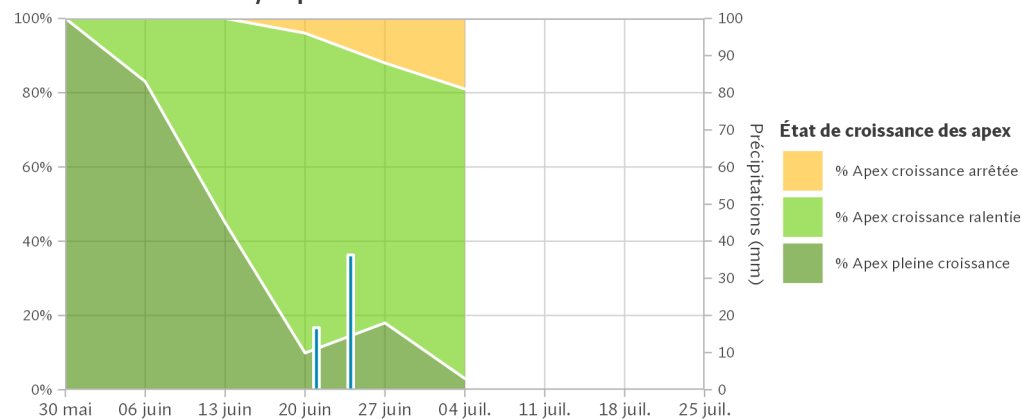
Ce secteur a été bien arrosé la semaine dernière ce qui a laissé un petit répit aux vignes. Les vignes en sols superficiels sont cependant en contrainte forte et les vignes en sol médian devraient passer en contrainte forte d'ici la semaine prochaine.

Les pluies de fin juin avaient fait redémarrer légèrement la croissance des apex mais le ralentissement est de nouveau observable. Cependant la proportion d'apex secs continue d'augmenter.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

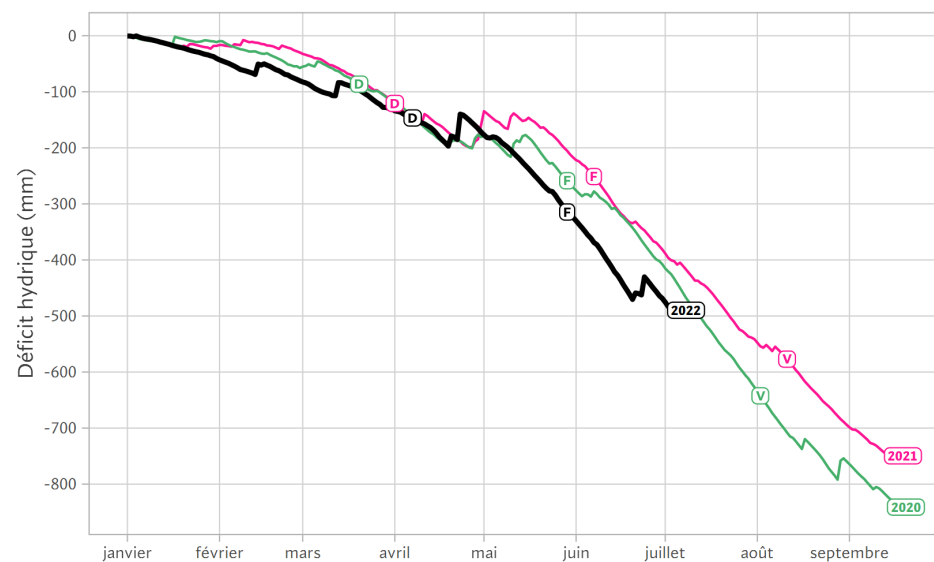
Croissance des apex - Saint-Pantaléon-les-Vignes

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022



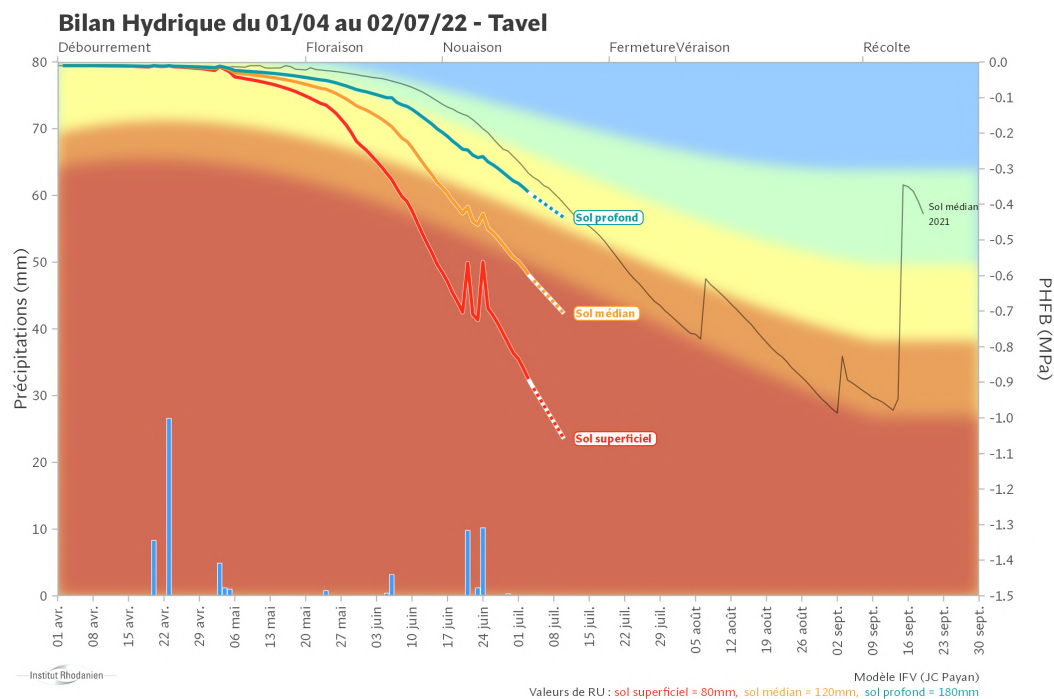
Déficit hydrique en 2022

Modélisé au 03/07/22 - St-Pantaléon-les-Vignes



D : débourrement - F : floraison - V : véraison

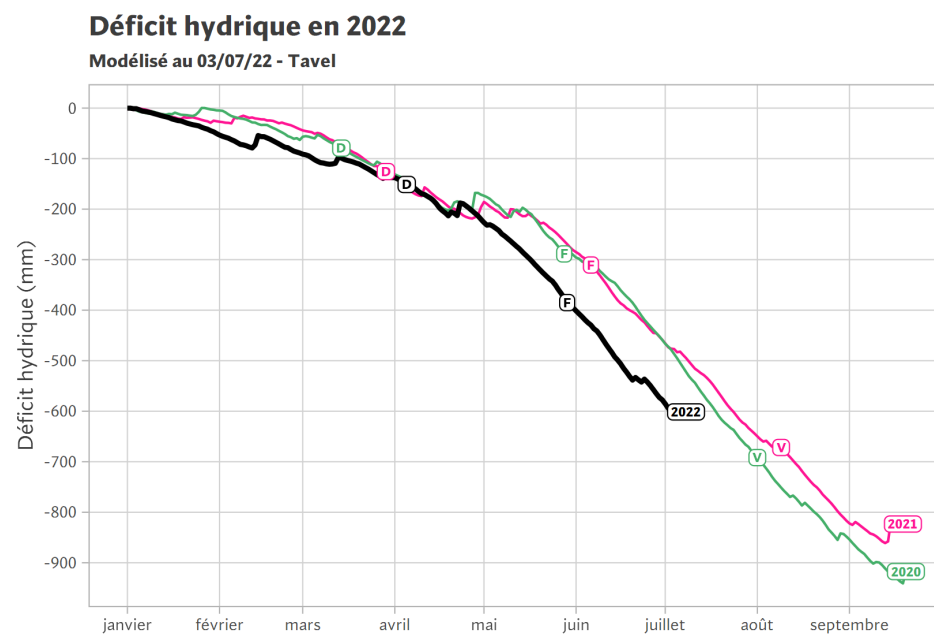
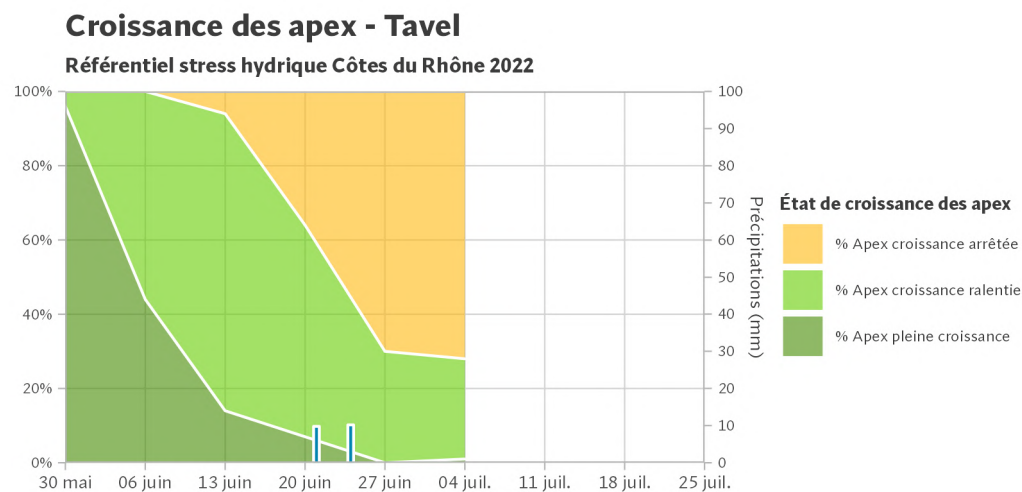
Parcelle de Tavel



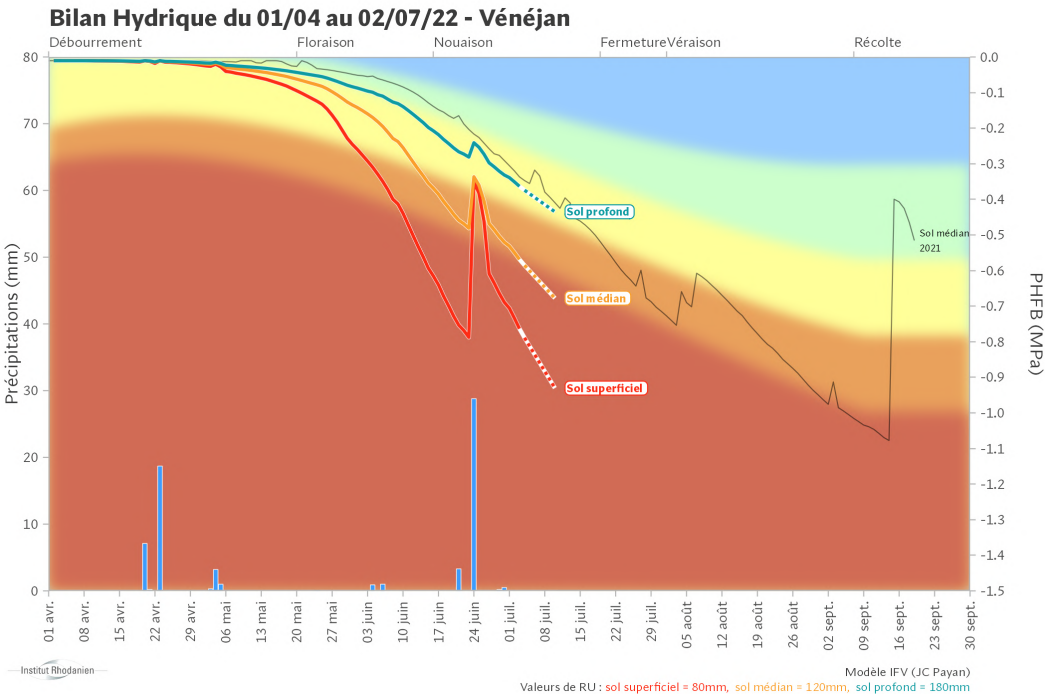
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis d'atténuer la contrainte hydrique subie par la vigne. Les vignes en sol médian sont en contrainte forte et les vignes en sol profond devraient passer en contrainte modérée d'ici la semaine prochaine.

Cette parcelle est en arrêt de croissance, avec une proportion d'apex secs supérieure à 70%. On n'observe plus d'apex en croissance, signe que la contrainte est forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



Parcelle de Vénéjan



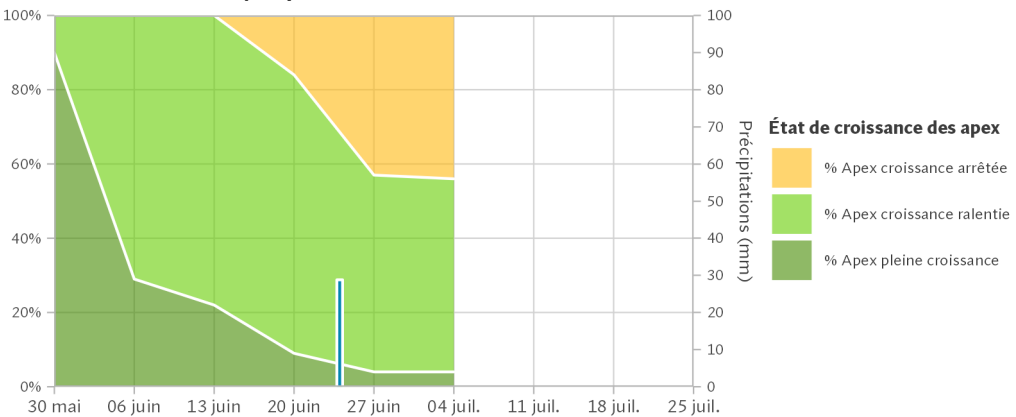
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Cette parcelle est en arrêt de croissance, avec une proportion d'apex secs supérieure à 40%. On n'observe plus d'apex en croissance, signe que la contrainte est forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

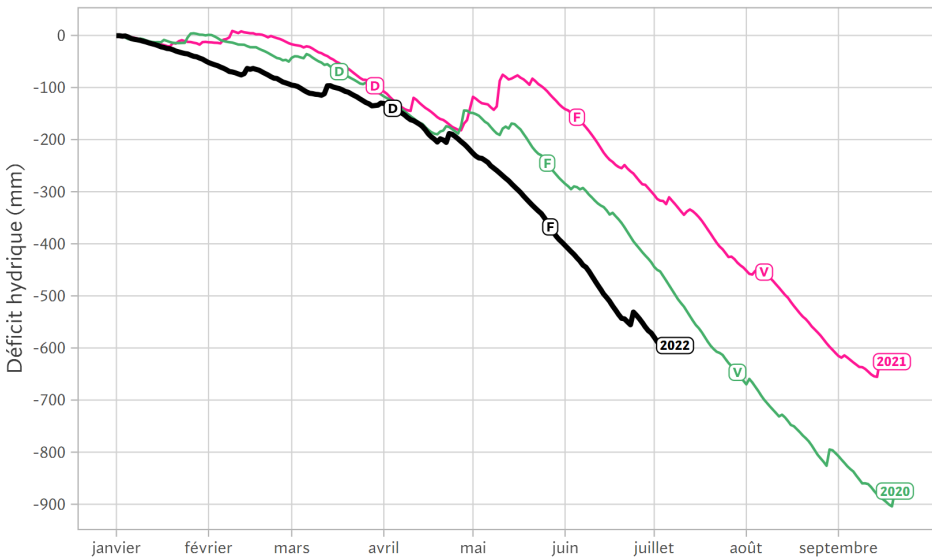
Croissance des apex - Vénéjan

Référentiel stress hydrique Côtes du Rhône 2022

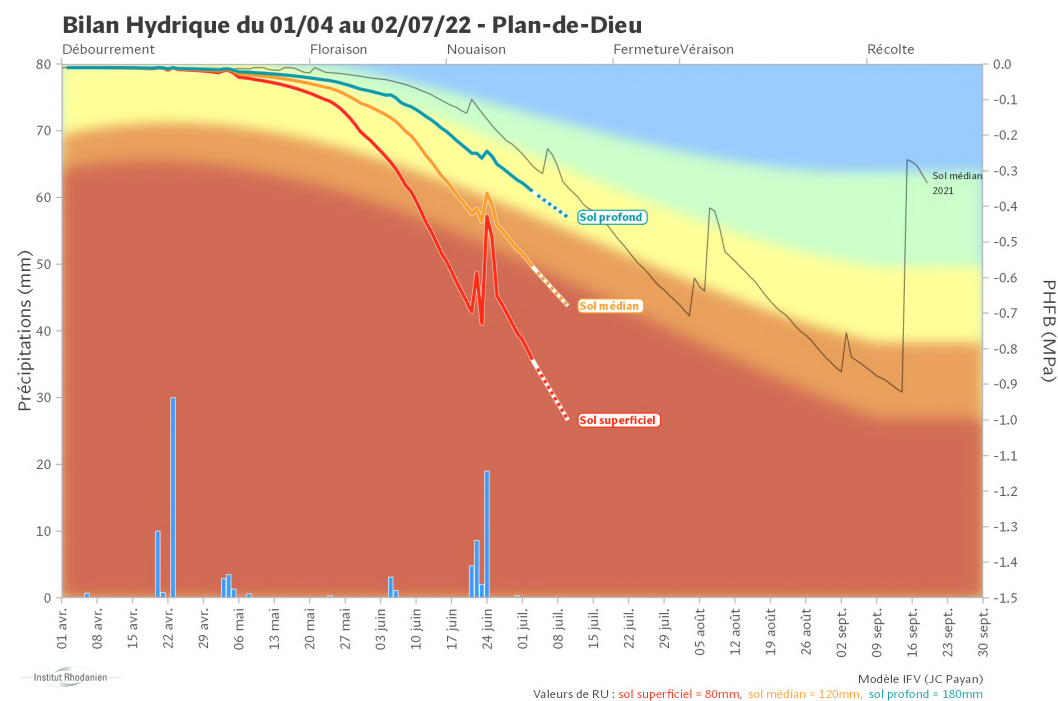


Déficit hydrique en 2022

Modélisé au 03/07/22 - Vénéjan

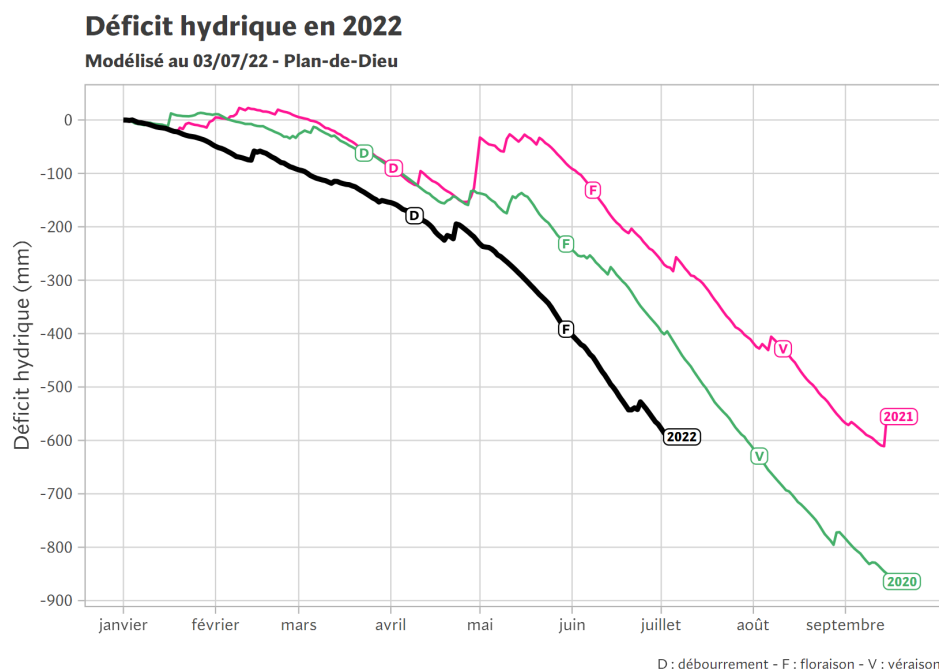


Parcelle de Violes - Plan de Dieu

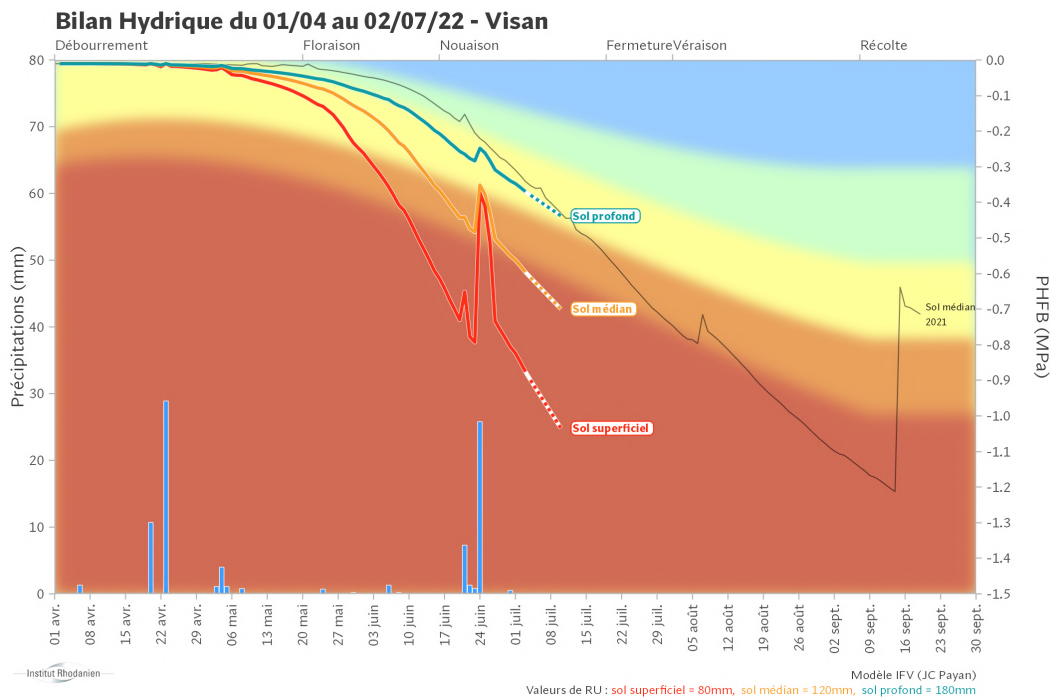


Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.



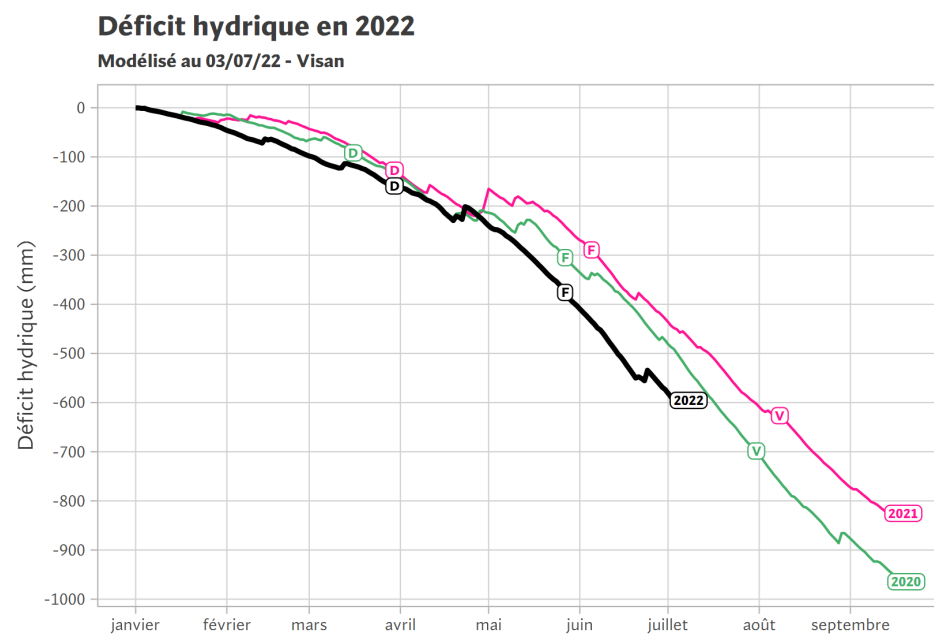
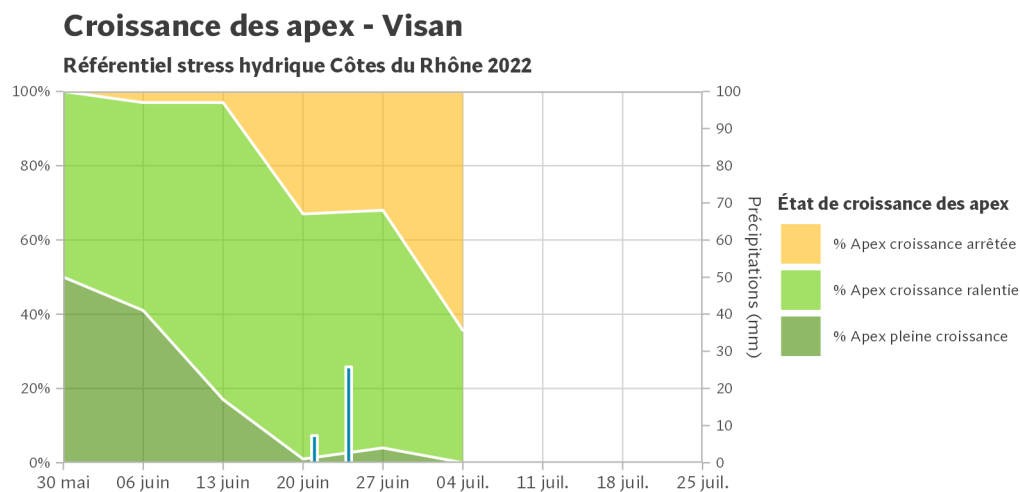
Parcelle de Visan



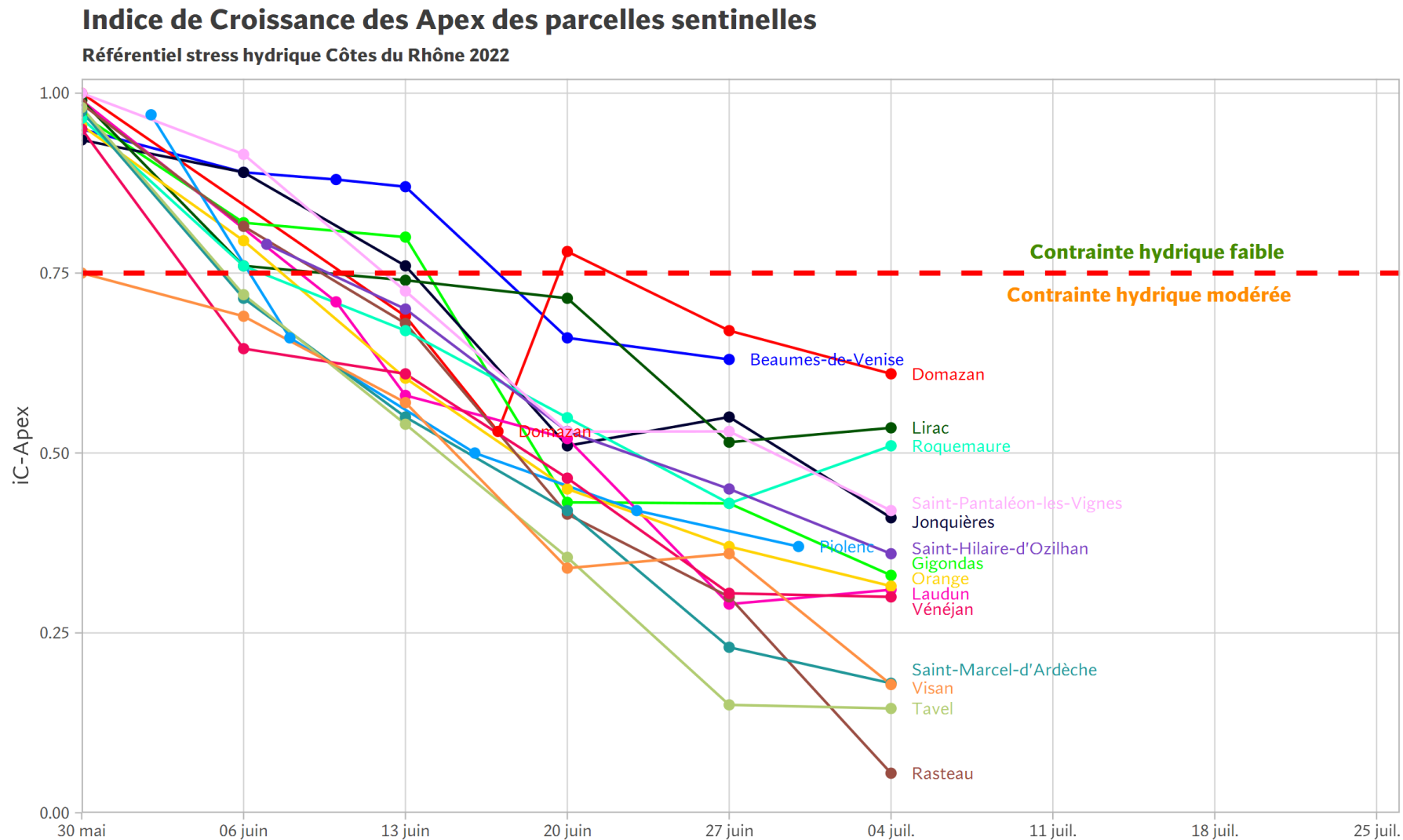
Sur ce secteur les pluies de fin juin n'ont pas permis de retarder l'entrée en contrainte forte. Les vignes en sol médian passent en contrainte forte.

Cette parcelle est en arrêt de croissance, avec une proportion d'apex secs supérieure à 60%. On n'observe moins de 5% d'apex en croissance, signe que la contrainte est forte.

Concernant le déficit hydrique (différence entre quantité de pluie et transpiration calculée), 2022 confirme son caractère exceptionnel avec un bon mois d'avance par rapport aux millésimes précédents.

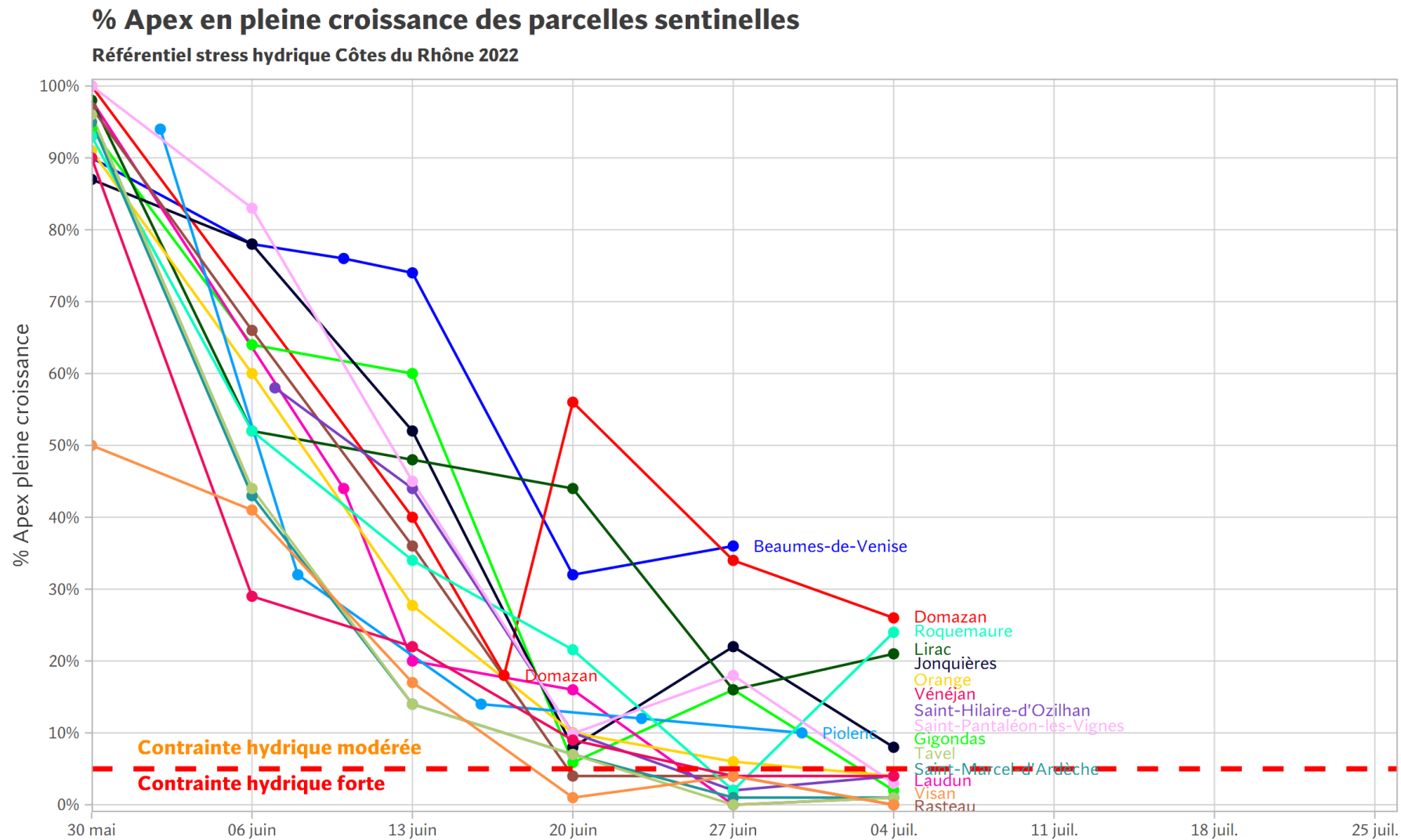


Bilan toutes parcelles : indice de croissance d'apex



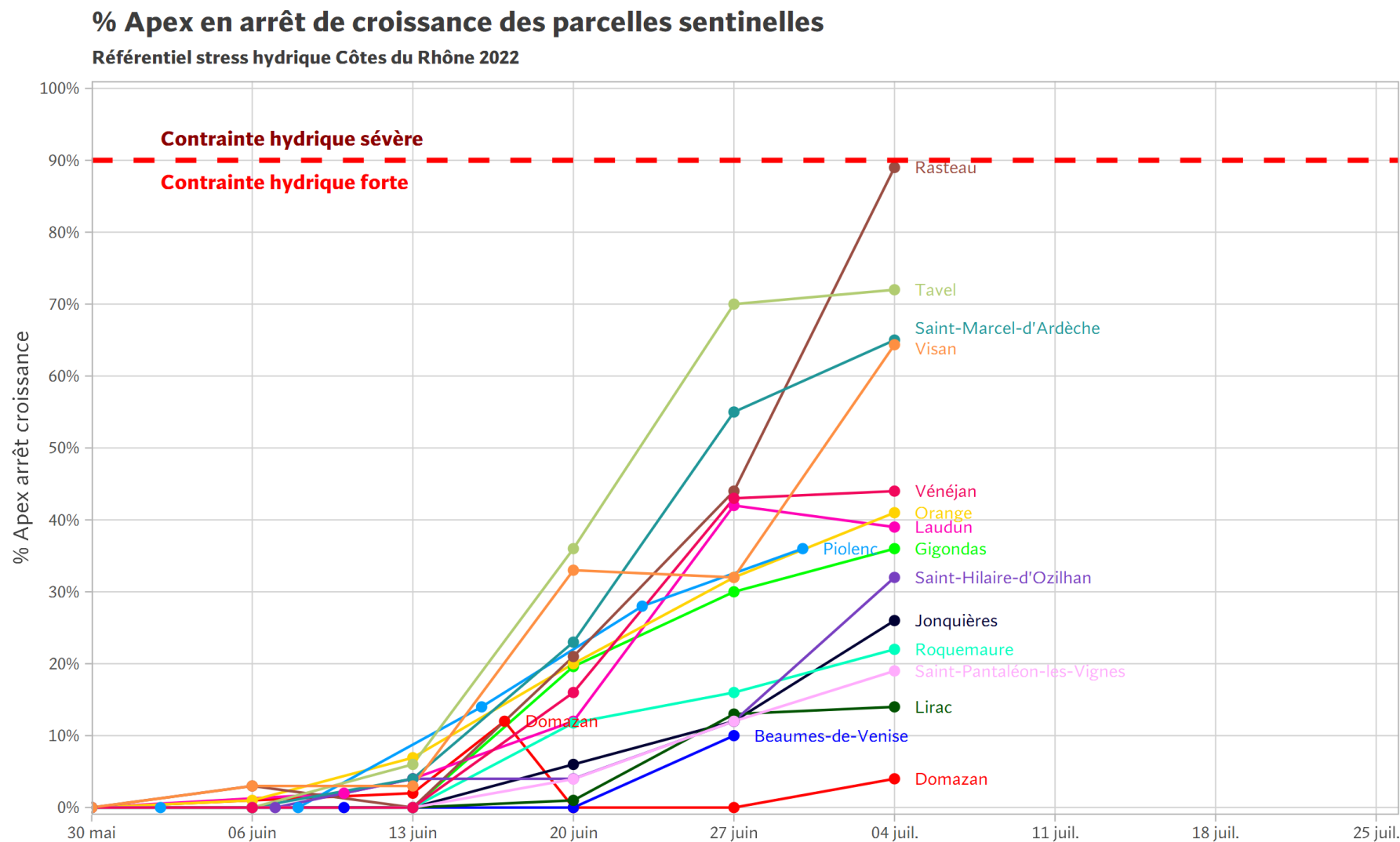
Toutes les parcelles suivies sont aujourd'hui passées en contrainte modérée, avec un indice de croissance iC-Apex < 0,75.

Bilan toutes parcelles : % d'apex en croissance



Aujourd'hui plus de la moitié des parcelles sentinelles suivies a moins de 5% d'apex en croissance, et sont entrées en stress fort.

Bilan toutes parcelles : % d'apex en arrêt



La proportion d'apex secs progresse rapidement sur les parcelles du référentiel. La parcelle de Rasteau passe en contrainte hydrique sévère et les parcelles de Tavel, Visan et Saint-Marcel devraient suivre d'ici la semaine prochaine.